



politique
de la ville
stadsbeleid
.brussels 

NOUVEAU PROGRAMME POLITIQUE DE LA VILLE 2021-2025

1ERE Modification de programme : 29 mars 2022

Modification de Programme 1 Politique de la Ville 2021-2025

	2021-2025 financés par PdV- Région de Bruxelles- Capitale				Cofinancements	Coût Total du Projet
	Frais de personnel	Frais de Fonctionnement	Investissement	Total		
Programme Politique de la Ville 2021-2025 – Ville de Bruxelles						
Projet 2.1 Vers un mieux vivre ensemble mis en route par les maisons des Enfants	2.000.000,00	210.000,00	10.000,00	2.220.000,00	5.113.000,00	7.333.000,00
Projet 3.1 Vitrine aux Savoir -Faire	1.089.944,25	369.226,65	0,00	1.459.170,90	496.807,87	1.955.978,76
Projet 3.2 Utilisation Rationnelle de l'Energie CPAS de Bruxelles	245.055,00	53.945,00	0,00	299.000,00	40.213	339.213,00
Projet 3.3 Insertion socio-professionnelle et formation à la citoyenneté pour les primo-arrivants	516.849,00	218.250,00	6.401,00	741.500,00	26.500,00	768.000,00
Projet 4.1 Acquisitions de logements à rénover et travaux de construction	0.00	0.00	5.448.699,00	5.448.699,00	2.317.178,00	7.765.877,00
Projet 6.1 Coordination	498.929,47	11.099,10	0,00	510.028,57	0,00	510.028,57
Total	4.350.777,72	862.520,75	5.465.100,00	10.678.398,47	7.906.774,67	18.585.173,14



Politique de la ville « Programmation 2021-2025 »

FICHE DE PROJET- ACTION

Commune : Ville de Bruxelles

1^{ere} Modif de PGR le : 29/03/2022

Numéro et nom du projet : 2.1 : Vers un mieux vivre ensemble mise en route par les Maisons des Enfants

A. PORTEUR DU PROJET

1. Coordonnées de la personne responsable (signataire de la convention) :

Nom, prénom : VANDENBULCKE Anne
Fonction : Directrice générale Culture, Jeunesse, Loisirs et Sports
Adresse : Rue des Tanneurs 65, B-1000 Bruxelles
Tél. : 02/279 53 01
E-mail : anne.vandenbulcke@brucity.be

2. Identification du porteur de projet :

Nom : Maisons des Enfants du Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles
Forme juridique : service public
Siège social : Boulevard Anspach 6 – 1000 Bruxelles
Objet social :
Personne de contact : BENGHALLAM Saida
Tél. : 02/279 59 27
E-mail : saida.benghallam@brucity.be
Site Internet : <https://www.bruxelles.be/>
N° de compte bancaire :
Agrément par une autorité publique : autorisation ISP ?
Connaissance du périmètre (*expliquez*) :
Expériences utiles :
Connaissance du fonctionnement de la Commune ?

3. Partenaires du projet :

F=financier O=opérationnel	Nom	Rôle	Mise à disposition de personnel (nbre d'ETP)	Intervention financière (en €)
O	Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles	Opérationnel	32 agents : 23 animateurs, 7 responsable sur le terrain et 2 agents à la coordination	0
F et O	La Ville de Bruxelles	Financier et Opérationnel	Mise à disposition des locaux et financement des actions	
F	Région de Bruxelles-Capitale	Financier	10 agents : 9 animateurs et un responsable de Maison des Enfants	

B. CONCEPTION DU PROJET

4. Description du projet :

Les Maisons des Enfants situées sur la ZRU, réparties dans les quartiers comptant la plus forte proportion de jeunes et de populations précarisées, ont pour missions dans le cadre de ce projet de :

- Lutter contre l'exclusion et la dualisation sociale et tendre vers une égalité des chances. Les activités proposées doivent porter une attention particulière aux enfants les plus démunis du point de vue social, économique et culturel afin de donner à chacun ce dont il a besoin pour atteindre le même niveau que ceux plus favorisés au départ.
- Recréer du lien social entre diverses composantes de la population à travers des partenariats locaux.

Les actions mises en place au sein de ces Maisons des Enfants (ateliers créatifs, sportifs, ...) sous forme d'ateliers, de projets pédagogiques ou de stages sont :

- Ateliers sportifs (escalade, plongée, athlétisme, boxe, judo et multisports) : promouvant l'épanouissement de la personnalité et le développement des aptitudes physiques des enfants par le biais du sport. La pratique sportive dans l'objectif d'un mieux-être physique
- doit évidemment s'accompagner d'ateliers d'information et d'éveil à l'alimentation saine (pyramide alimentaire, fruits et légumes de saison,...). A côté de cet éveil culinaire, plusieurs animateurs ont également guidé les enfants à l'éveil environnemental à travers des projets potager (Maison des Enfants Dolto, Versailles et L'Horizon) et à la biodiversité (Maison des Enfants Pôle Nord).
- Ateliers en néerlandais, de philosophie et visites et sorties visant à aiguïser la curiosité de l'enfant et son sens critique.
- Enfin, dans un objectif d'éveil à la créativité et la culture, mise en place d'ateliers créatifs dans toutes les Maisons des Enfants. Prochainement nous orienterons

également certains ateliers vers la lecture en créant une petite bibliothèque par Maison des Enfants.

A quelle(s) priorité(s) du programme PdV le projet s'attaque-t-il ?

Art.23 § 2. de l' Arrêté du Gouvernement du 19/01/2017 :

les actions ou opérations garantissant le mieux vivre ensemble, luttant contre la dualisation sociétale et spatiale des quartiers et améliorant l'image et le rayonnement de Bruxelles, visés à l'article 60, alinéa 1er de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens :

3° les actions ou opérations permettant l'animation des quartiers et le mieux-vivre ensemble

5. Quelle est l'origine du projet ?

- Expliquez le constat de départ, la problématique rencontrée

A la différence des autres régions du pays, la Région bruxelloise et la Ville de Bruxelles connaissent un rajeunissement de leurs populations. La proportion, sur le territoire de la ville, des habitants de moins de 18 ans représente au 1^{er} janvier 2020¹ :

Population par phase du cycle de vie : 2020 (au 1 janv)				
	0-2 ans	3-5 ans	6-11 ans	12-17 ans
Bruxelles	7.861	7.799	14.825	12.557

Les quartiers avec le plus d'enfants sont des quartiers précarisés et s'accompagne également d'une forte hausse des familles nombreuses. Il existe donc là un enjeu important en terme de dualisation ; la jeunesse de nos quartiers étant de plus en plus confrontée à moyen-long terme à un manque d'horizon (manque de repères, multiplication des échecs, manque de perspectives...). Le travail sur les valeurs, l'intégration dans des activités structurantes et émancipatrices (de par la pédagogie de projets, les thèmes abordés, la découverte) prend dès lors tout son sens par un travail le plus en amont possible, meilleur gage de vivre ensemble ensuite. Par ailleurs, tous les publics sont accueillis dans ces lieux, en termes d'origine sociale ou culturelle et même de handicap.

Le travail des animateurs des Maisons des Enfants vise, par le biais d'actions éducatives, créatives, sportives et socioculturelles à destination des enfants âgés de 6 à 12 ans, à favoriser le développement d'une citoyenneté critique, active et responsable, à faire prendre conscience et connaissance des réalités de la société, à avoir des attitudes responsables en participant à la vie sociale, économique et culturelle.

- Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant : ☒ OUI ☐ NON
 - i. Si oui, pouvez-vous décrire le projet ?

Actuellement 13 postes d'animateurs pour la période COVID et 1 poste de responsable des Maisons des Enfants sont financés par le subsidie Politique de la Ville 2017 – 2020, la reconduction du projet permettra de continuer à assurer la couverture optimale de la ZRU et de continuer et renforcer le contenu des actions mises en place par le service de la Jeunesse.

- ii. Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ?

¹ Sources : IBSA & Statbel (Direction générale Statistique – Statistics Belgium) (Registre national)

- Un projet similaire existe déjà ? : ☐ OUI ☒ NON
 - i. Si oui, pouvez-vous décrire le projet ? : *(où et quand ?)*
 - ii. Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ?
 - iii. En quoi votre projet diffère ? Qu'est-ce que votre projet apporte en plus ?

6. Public visé : Précisez le type de public que vous visez (âge, sexe, niveau de qualification, situation sociale,...) et le nombre de participants escomptés.

Le public cible est composé de garçons et filles âgés de 6 à 12 ans, voir un an de plus ou de moins afin de coller à leur scolarité (enseignement primaire). Les enfants sont d'origines diverses : belge, subsaharienne, marocaine, turque et des pays de l'est. Une grande majorité des familles sont nombreuses, monoparentales et bénéficient d'allocations sociales.

Nous souhaitons toucher au moins 1.100 enfants différents par an.

- Qu'allez-vous mettre en œuvre pour atteindre le public visé ?
(Si votre projet poursuit un objectif en matière de genre, décrivez comment vous pensez atteindre le public de filles-femmes par exemple) .
- Si vous souhaitez que votre démarche soit inclusive (le genre, le handicap, l'origine ethnique et culturelle,...), qu'allez-vous entreprendre pour y arriver ?
- Si vous souhaitez augmenter la mixité sociale, quelles actions envisagez-vous ?
- Comment allez-vous communiquer sur le projet ?

Toutes nos actions visent à assurer :

- L'égalité des genres
- La lutte contre l'exclusion par la promotion de la diversité et de l'interculturalité
- La participation
- La lutte contre la pauvreté (application d'un tarif préférentiel pour les familles nombreuses et/ou en difficulté financière).

A travers les projets menés au sein des différentes Maisons des Enfants, nous veillons à poursuivre nos missions pédagogiques de lutte contre l'exclusion, d'éducation à la citoyenneté et à la diversité, d'autonomisation et d'émancipation des enfants. Une attention toute particulière est accordée au développement de projets :

- intergénérationnels
- interquartiers
- de sensibilisation
 - à l'égalité hommes – femmes
 - à la diversité
 - au développement durable

Pour mener à bien ces objectifs, nous avons engagé du personnel supplémentaire et renforcé la politique de formation continuée du personnel.

De plus, les Maison des Enfants participent de manière active à différents projets organisés en collaboration avec les partenaires locaux : les Coordinations Sociales, les Centres de Jeunes, les médiateurs sociaux, asbl, les comités d'habitants...

7. Inscrivez-vous votre projet dans une optique de transition ville durable ?

Plan Climat (*précarité énergétique, rénovation durable, formation métiers d'éco-construction/rénovation...*), **Good Food** (*production et circuits courts, alimentation saine, formation métiers d'agriculture urbaine...*), **Zéro déchets et transition économie circulaire** (*compostage, vrac, tri, réemploi...*), **Good Move** (*mobilité douce...*), **Be Sustainable** (*Référentiel Quartiers Durables*) ...

Dès le plus jeune âge, le meilleur encadrement doit être donné aux jeunes dans des domaines aussi différents que l'accès à la santé, à l'éducation, à la connaissance, à la culture, aux sports et aux loisirs, à l'amélioration du cadre de vie afin de leur offrir toutes les chances d'un développement personnel harmonieux, responsable et citoyen.

La Ville de Bruxelles considère cet engagement comme prioritaire et l'a intégré dans sa politique durable d'une part notamment par la pratique du sport et d'autre part via la découverte des vertus de l'alimentation saine et équilibrée. Un autre axe développé est la sensibilisation des enfants aux économies d'énergie et au respect de l'environnement que cela soit par des animations pédagogiques portées par les animateurs formés en interne ou des associations extérieures spécialisées.

La poursuite de ces objectifs se traduit par l'organisation d'ateliers culinaires et de moments « découvertes » de fruits et légumes de saison à goûter et cuisiner sainement. Pour se dépenser, des ateliers sportifs sont offerts aux enfants dans diverses disciplines telles que le judo, la gymnastique au sol, la danse, le kin-ball, le hand-ball, le volley-ball, etc. L'apprentissage des valeurs citoyennes, et principalement celle du respect de l'autre, est également encouragé, tout comme la compréhension de l'impact de la consommation sur l'environnement (énergie, tri des déchets, cycle de l'eau, etc.).

Ils se synthétisent sur trois axes :

- Sensibiliser à l'alimentation saine
- Augmenter la pratique du sport en particulier chez les filles
- Apprendre les valeurs citoyennes, la sensibilisation à l'environnement et le tri des déchets

8. Quels résultats concrets envisagez-vous ? (Bénéfices attendus dès la fin de l'action pour le public visé)

- Participation active d'autant de filles que de garçons lors des ateliers/projets
- Participations d'enfants souffrants d'un handicap lors des ateliers/projets
- Participation mixte (enfants, parents,...) aux animations de quartier
- Développement de projets communautaires en associant les acteurs de la vie locale

9. Impacts attendus (à long terme, à quels changements peut-on s'attendre grâce à la mise en œuvre du projet ?) :

- Favoriser la rencontre et la participation des groupes les plus précarisés à la vie socioculturelle et sportive
- Préparer les enfants à devenir des citoyens solidaires et responsables par la socialisation et la citoyenneté

10. Méthode d'évaluation envisagée :

Elle sera basée :

- sur le nombre de projets et d'ateliers
- sur le taux de fréquentation ;
- sur la mixité ;
- sur le niveau de satisfaction et d'engagement du public;
- sur l'implication des acteurs et partenaires sociaux ;
- sur la mise en pratique par les enfants des apprentissages transmis lors des ateliers et animations ;

Conditions de réussites et indicateurs de résultats :

Objectif stratégique (MT, mes grandes orientations)	Objectif opérationnel (CT, une description du contenu)	Principaux Indicateurs (de réalisation et de résultats)
Préparer les enfants à devenir des citoyens solidaires et responsables par la socialisation : - Lutte contre toute discrimination (égalité des genres, ...) - Lutte contre l'exclusion par la promotion de la diversité et de l'interculturalité - Lutte contre la pauvreté (application d'un tarif préférentiel pour les familles nombreuses et/ou en difficulté financière) La citoyenneté et éducation : - Respect des règles de vie en société - Respect de l'environnement - Développer la responsabilisation et l'autonomie - Transmettre des savoir-faire et savoir-être	- Favoriser les apprentissages et le respect des autres en mettant en place des jeux et ateliers basés sur des valeurs de respect et de solidarité (éducation à la citoyenneté) - Développer la socialisation et l'autonomie de l'enfant. - Aiguiser sa curiosité naturelle et son sens critique à travers des activités ludiques, culturelles et sportives - Proposer des activités d'informations préventives et éducatives - Organiser des actions communes entre les Maisons des Enfants et les Centres de Jeunes (parrainage) afin de faciliter le passage des enfants vers les Centres de Jeunes.	- Nombre d'ateliers/projets/projets passerelles mis en place - Mixité du public - Niveau de satisfaction et d'engagement du public - Nombre de participants aux différents ateliers/projets - Pourcentage des enfants ayant compris les enjeux de ces actions

Ces indicateurs serviront à évaluer le suivi du projet et devront être fournis lors du rapport final

- Nombre de participants (par groupes d'âge, par quartiers, par genre, ...) ;
- Nombre de modules et d'heures de cours / formation organisés, par an ;
- Nombre d'ateliers par an ;
- Nombre de personnes inscrites à la formation ;
- Nombre de personnes mises à l'emploi ;
- Taux de satisfaction des acteurs et participants ;

- Impact symbolique : image et rayonnement positif des quartiers concernés à destination des autres ;
- Nombre d'événements organisés par année ;
- Nombre d'heures d'ouverture par an / mois, grille-horaire des activités ;
- ...
- Réalisation de projets collectifs, création de réseaux de partenaires.
- Organisation de 2.060 ateliers et projets socioculturels et sportifs qui visent la mixité et la participation des groupes les plus précarisés pour la période de juillet 2021 à août 2026.
- Mise en place de 53 ateliers de réflexion basés sur une démarche philosophique afin d'amener les jeunes à une plus grande ouverture d'esprit et de stimuler leur réflexion en les intéressant à différents thèmes comme la communication, le respect, la violence, l'identité, les normes,... pour la période de juillet 2021 à août 2026.
- Actions de sensibilisation à la protection de l'environnement, à l'économie d'énergie et à une alimentation durable (ateliers créatifs et culinaires, animations et sorties sur le thème de l'environnement) : organisation de 475 ateliers, animations et sorties pour la période de juillet 2021 à août 2026.

C. MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET

11. Une phase préparatoire est-elle nécessaire² (expliquez et présentez le timing prévu) :
NON

12. Date de début, de fin et durée totale du projet : du 01/07/2021 au 31/08/2026

13. Localisation de l'activité et son rayonnement d'action:

Les 8 Maisons des Enfants situées dans la ZRU :

- La Maison des Enfants **Françoise Dolto** dans le quartier Senne (Rue de la Buanderie 15-25 - 1000 BRUXELLES).
- La Maison des Enfants **Les Moussaillons** dans le quartier Sainte-Catherine (Rue Saint-André 2-4 - 1000 BRUXELLES).
- La Maison des Enfants **Pôle Nord** dans le quartier Nord (Chaussée d'Anvers 210 - 1000 BRUXELLES).
- La Maison des Enfants **Symphonie** dans le quartier Nord (Rue du Frontispice 8 bis - 1000 BRUXELLES).
- Les Maisons des Enfants **L'Horizon** à Laeken (Rue de Moorslede 54 - 1020 BRUXELLES).
- Les Maisons des Enfants **L'Ile aux Enfants** à Laeken (Allée du Rubis 3 - 1020 BRUXELLES - Cité Modèle).
- La Maison des Enfants **Pirouette** : dans le quartier des Marolles (Rue des Tanneurs 213 - 1000 BRUXELLES).
- La Maison des Enfants **La Cabane** : à Neder-Over-Heembeek (Avenue de Versailles 144 - 1120 BRUXELLES).

14. Engagement de personnel : (ETP, période, niveau...) :

Personnel en ETP :

Au total 33 animateurs de niveau C et 8 responsables niveau B ETP dont 9 animateurs (niveau C) et 1 responsable (niveau B) seront pris en charge à 100% par la Politique de la Ville 2021-2025. Le reste est pris en charge à 100% par la Ville de Bruxelles (24 animateurs niveau C et 7 responsables niveau B).

² Association du public à la conception, recherche de locaux, engagement de personnel, études réalisées en vue du projet, formations suivies pour mener à bien le projet, etc.

15. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet :

Année	Description	but	Début	fin	Fréquence
07/2021-08/2026	Personnel Formation Présence sur le terrain	Assurer la continuité	1/07/2021	31/08/2026	
07/2021-08/2026	Projets passerelles	Accompagner les enfants dans la transition vers les Centres de Jeunes à travers des projets pédagogiques	1/07/2021	31/08/2026	Mensuel en dehors de vacances scolaires
07/2021-08/2026	Jeux et ateliers pédagogiques	Favoriser les apprentissages (éducation à la citoyenneté)	1/07/2021	31/08/2026	Hebdomadaire en dehors des vacances scolaires
07/2021-08/2026	Création d'événements	Créer de la cohésion sociale dans les quartiers	1/07/2021	31/08/2026	3 événements par an
07/2021-08/2026	Ateliers créatifs	Les ateliers créatifs ont pour but de : - favoriser la découverte culturelle - encourager l'éveil artistique (notamment par la création de spectacles de théâtre).	1/07/2021	31/08/2026	Hebdomadaire en dehors des vacances scolaires
07/2021-08/2026	Ateliers sportifs	Promouvoir l'épanouissement de la personnalité et le développement des aptitudes physiques des enfants par le biais du sport. Faire découvrir divers sports aux enfants afin d'instaurer un esprit d'équipe et de développer la coopération tout en apprenant à respecter l'autre et les règles.	1/07/2021	31/08/2026	Hebdomadaire en dehors des vacances scolaires
07/2021-08/2026	Ateliers de sensibilisation à l'environnement	Sensibilisation au développement durable et éducation au civisme	1/07/2021	31/08/2026	Hebdomadaire en dehors des vacances scolaires

D. MOYENS

Taux d'intervention de la Politique de la Ville (%)

16. Quels sont vos sources de financements sur ce projet ?

Poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total
PDV	187.054,12	462.069,38	442.000	442.000	442.000	244.876,5	2.220.000 30%
Commune : personnel et frais activités, lieux,...	494.500	989.000	989.000	989.000	989.000	662.500	5.113.000 70%
Total	681.554,12	1.451.069,38	1.431.000	1.431.000	1.431.000	907.376,5	7.333.000

17. Quels sont les besoins, par année, pris en charge par la Politique de la Ville?

- Remplissez le tableau récapitulatif suivant

Poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Matériel & investissement ³ (achat ordinateur, imprimante, mobilier, matériaux,...)	677	9.323	0	0	0	0	10.000
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...)	165.623,50	400.000	400.000	400.000	400.000	234.376,50	2.000.000
Fonctionnement (loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies,...) frais d'activité (plongée, ateliers durables,...)	20.753,62	52.746,38	42.000	42.000	42.000	10.500	210.000
Total	187.054,12	462.069,38	442.000	442.000	442.000	244.876,5	2.220.000

³ Les dépenses d'investissement supérieures à 5.000 € sont soumises à l'accord préalable et écrit de la Région.

Frais de personnel : 9 animateurs (niveau C) et 1 responsable de Maisons des Enfants (niveau B) financés à 100%

Frais de fonctionnement : petit matériel de bureau, achats de jeux pédagogiques, achats de livres et matériel créatif financé, frais en prestataires pour des prestations et ateliers spécifiques (spectacles, cirque, théâtre, musique,...) à 100%, frais d'activités : projet plongée, atelier durable,... financé à 100% petit matériel sportif et frais de réception financés à 50%

Joignez, en annexe, le détail (poste par poste) des moyens financiers nécessaires pour mener à bien votre projet (pour les frais de personnel, précisez les formations et expériences requises et le temps de travail consacré à la Politique de la Ville programmation 2021-2025)

Frais d'investissement : petit matériel hifi et vidéo et mobilier financés à 100%

Informations sur l'investissement/briques (description, planning, ...)

E. CONTINUATION DU PROJET

18. Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà de la programmation Politique de la ville : ☒ OUI ☐ NON

Si oui :

- *Quelles démarches allez-vous entreprendre pour le pérenniser :*
- Continuité de la prise en charge par la Ville de Bruxelles et recherche d'autres subventions au cas où PdV ne subventionnerai plus le projet.*

Si non justifier :

F. Annexes



Politique de la ville « Programmation 2021-2025 »

FICHE DE PROJET- ACTION

Commune : Ville de Bruxelles
1^{ere} Modif de PGR le :29/03/2022

Numéro et nom du projet : 3.1 Vitrine aux savoir-faire

A. PORTEUR DU PROJET

1. Coordonnées de la personne responsable (signataire de la convention) :

Nom, prénom : MAINGAIN, Fabian
Fonction : Président
Adresse : Boulevard d'Anvers n°26, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/211.10.31
E-mail : fschuller@mlocbxl.irisnet.be

2. Identification du porteur de projet :

Nom : **Mission Locale pour l'Emploi de Bruxelles-Ville asbl**
Forme juridique : ASBL
Siège social : Boulevard d'Anvers n°26, 1000 Bruxelles
Objet social : Aider et accompagner les chercheurs d'emploi bruxellois
Personne de contact : Rosario Spadaro
Tél. : 0490/49.48.63
E-mail : rspadaro@mlocbxl.irisnet.be
Site Internet : <http://missionlocalebxlville.be>
N° de compte bancaire : BE91 0682 1465 6276
Agrégations par une autorité publique : Cocof, Actiris, Bruxelles-Formation, FSE

Connaissance du périmètre (expliquez) :

La Mission Locale est un partenaire actif depuis plus de 15 ans dans les projets de développement de la Ville de Bruxelles : Contrat de Quartier Léopold (2005 – 2009), Maison Rouge (2007 – 2011), Rouppe (2008 – 2012), Masui (2010 – 2014), Jardin aux fleurs (2011 – 2015), Bockstael (2013 – 2017), Jonction (2015 – 2018) et Marolles (2019 – 2023). La Mission Locale possède également des relais auprès des

employeurs présents dans le bassin socio-économique de la zone Centre (axe Rogier-De Brouckère, Quartier Sainte-Catherine) ainsi qu'auprès d'entreprises opérant sur l'ensemble de la Région Bruxelloise

Expériences utiles : La Mission Locale mène des actions d'insertion socio-professionnelle depuis 1991. Elle participe au développement économique de la Région Bruxelloise en permettant chaque année à plusieurs milliers de demandeurs d'emploi bruxellois d'accéder à un niveau de qualification plus élevé par le biais de l'orientation professionnelle ou d'accéder à un emploi par le biais de notre coaching emploi. De par la nature des conventions liant la Mission Locale à ses différents partenaires, la Mission Locale a pu développer une expertise centrée sur l'accompagnement des chercheurs d'emploi bruxellois infra-qualifiés et ayant besoin d'une remobilisation. Plus récemment, la Mission Locale a eu l'opportunité de mener le projet des Vitrites au savoir-faire durant la programmation 2017-2020 avec succès (en 2019, 87,5% des chercheurs d'emploi ayant participé au programme ont trouvé un emploi ou renoué avec la formation qualifiante).

Connaissance du fonctionnement de la Commune ?

La Mission Locale pour l'Emploi de Bruxelles-Ville est bien informée du fonctionnement de la commune. Elle est présidée par l'Echevin des Affaires économiques, de l'Emploi, de la Smart City et de la Simplification administrative. Outre les collaborations précitées, la Mission Locale collabore également avec plusieurs entités communales dans le cadre de ses programmes de transition professionnelle : Rénobru, Logement Bruxellois, Bruxelles-Propreté,...

3. Partenaires du projet :

F=financier O=opérationnel	Nom	Rôle	Mise à disposition de personnel (nbre d'ETP)	Intervention financière (en €)
<i>F/O</i>	<i>Mission Locale pour l'Emploi de Bruxelles-Ville asbl</i>	<i>Coordination Promotion, Animation des modules collectifs Suivi individuel des participants Prospection entreprises</i>	3,33	1.089.944,25€
<i>F</i>	<i>Région de Bruxelles-Capitale</i>	<i>Financement Monitoring</i>		
<i>O</i>	<i>Construcity</i>	<i>Relais au public et aux entreprises</i>		
<i>O</i>	<i>Bruxelles Formation</i>	<i>Relais au public</i>		
<i>O</i>	<i>Actiris</i>	<i>Relais au public</i>		
<i>O</i>	<i>Mission Locale de Schaerbeek</i>	<i>Relais au public</i>		
<i>O</i>	<i>Rénobru</i>	<i>Relais au public</i>		
<i>O</i>	<i>COBEFF</i>	<i>Relais au public</i>		
<i>O</i>	<i>Futurskills ou autres</i>	<i>Formation en vente</i>		

O	Horeca Be Pro ou autres	Formation normes HACCP		
O	Vidyas ou autres	Formation sécurité sur chantier VCA		
O	Brussels Academy of Logistics ou autres	Formation chariot élévateur		
O	Team4Job	Relais mentorat		

B. CONCEPTION DU PROJET

4. Description du projet :

Vitrines aux Savoir-Faire (ci-après VSF)

Partant du constat qu'il est difficile à une partie de notre public (chercheurs d'emploi peu ou pas qualifiés) de décrocher un rendez-vous avec des employeurs, la Mission Locale pour l'Emploi de Bruxelles-Ville asbl organise depuis 2017 des journées de job matching (job day) où des chercheurs d'emploi fragilisés rencontrent des employeurs. Ces journées appelées «Vitrines aux savoir-faire » ont pour but de permettre à ces chercheurs d'emploi de mettre en avant leurs compétences/talents et leur motivation afin de décrocher un emploi.

Chaque VSF, organisée autour d'un métier/secteur porteur, est précédée par des modules de formation et de coaching collectif afin de préparer chaque participant à passer un entretien d'embauche avec les employeurs présents lors de cette journée de jobmatching.

Ces modules s'adressent donc tout particulièrement à des personnes avec des « mains en or » mais pour qui l'accès aux offres d'emploi traditionnelles est difficile, et souvent même impossible, si on se contente des méthodes de recrutement classiques.

L'identification des métiers/secteurs porteurs qui font l'objet d'une VSF est faite principalement à partir de l'analyse du nombre d'offres d'emploi et la consultation d'études faites par des acteurs de terrain. Citons par exemple la liste des métiers en forte demande (2018-2019) publiés par Actiris⁴ et l'enquête annuelle sur la pénurie des talents de Manpower Group⁵ (2018).

Sur cette base nous avons identifié les métiers suivants pour le Programme PDV 2021-2025 :

- Restauration rapide
- Construction
- Vente
- Logistique
- Sécurité/gardiennage
- Animation

Cette liste pourra être modifiée en cours de programmation en fonction des besoins ou des opportunités du marché de l'emploi.

1. Objectifs poursuivis

⁴ <http://imtb.actiris.be/Pages/ProfSearchForteDemande.aspx>

⁵ https://manpower.be/talent_shortage/FR/RAPPORT/2_Rapport_International_P%C3%A9nuries_de_talents_%202018.pdf

- *Implémenter une nouvelle méthode de recrutement favorable tant pour les chercheurs d'emploi que pour les employeurs par le biais de rencontres sur le terrain.*
- *Renforcer l'employabilité et l'autonomie des chercheurs d'emploi.*
- *Renforcer la confiance en soi et en ses compétences des stagiaires.*
- *Soutenir l'intégration socio-professionnelle d'un public fragilisé.*
- *Renforcer les compétences techniques des stagiaires et leur donner des atouts supplémentaires valorisables auprès des employeurs en fonction du secteur d'activité*

2. Mode opératoire

a) Phase de préparation

- *Diverses réunions de préparation entre tous les intervenants au sein de la Mission Locale.*
- *Planification des modules.*
- *Préparation des dossiers administratifs.*
- *Préparation des documents utiles pour les animations, notamment le contenu pédagogique*
- *Recherche des intervenants extérieurs.*
- *Préparation de la partie pratique du module, achats des matériaux et du matériel nécessaire (liste, devis, comparatif, bon de commande).*
- *Recherche du centre agréé pour dispenser les formations complémentaires (demande de prix, comparatif, commande)*
- *Recherche de candidats potentiels ; invitation à la séance d'information.*
- *Réalisation des documents et affiches destinés à la communication de l'action.*
- *Prospection des employeurs potentiels : une base de données d'employeurs potentiels, spécialisés dans les domaines retenus sera réalisée. Ceux-ci ont sont approchés en deux temps ; tout d'abord par un contact téléphonique expliquant le projet et l'objet de notre demande et, quelque jours plus tard, par email afin de formaliser notre collaboration et de confirmer ou d'infirmer leur présence lors de la vitrine aux savoir-faire. Cette base de donnée sera complétée et mise à jour régulièrement.*

b) Phase de sélections

- *Les candidats potentiels seront issus des divers départements de la Mission Locale (Programme de Transition Professionnelle, Emploi/Formation et Développement) ou nous seront adressés par des partenaires du secteur de l'insertion socio-professionnelle.*
- *Organisation de séances d'information où les personnes intéressées peuvent s'inscrire aux modules.*
- *Les candidats sont sélectionnés sur base d'un entretien de motivation*

c) Phase d'exécution

- *4 à 5 jours de coaching visant la rencontre avec les employeurs au travers d'exercices collectifs : identification des compétences (exercices : brainstorming savoir-faire - savoir-être, annonce idéale) ; communication en groupe et en entreprise (exercices : la charte de groupe, le journaliste) ; sensibilisation aux réalités du métier (exercices : mes conditions de travail, mes motivations au travail, mes freins à l'embauche) ; préparation aux entretiens d'embauche (exercices : la présentation, les questions nœuds, simulations d'entretiens filmées et débriefing)*
- *5 à 10 jours de formations techniques données soit par le personnel de la Mission Locale pour l'emploi de Bruxelles-Ville, soit par des prestataires externes.*
- *Organisation du job day : invitation des employeurs, organisation d'un buffet réunissant travailleurs et employeurs, journée de networking, jobdating.*

Vitrines aux Formations (ci-après VAF)

Suivant le modèle des Vitrines aux Savoir-Faire, nous comptons organiser des journées « Formation », appelées « Vitrines aux Formations ».

L'idée est de donner l'opportunité aux personnes ayant suivi un module d'orientation et de détermination généraliste, de présenter leur projet devant un panel de spécialistes en formation et/ou métier, afin de recevoir un feedback constructif et collecter des informations utiles qui leur permettront de poser un choix en formation réfléchi et informé.

La sélection des candidats se fera via le listing de candidats ayant participé à un module d'orientation et détermination généraliste ou ayant bénéficié d'un accompagnement individuel d'orientation à la Mission Locale ou chez l'un de nos partenaires du secteur de l'insertion socio-professionnelle.

Les centres de formation et les experts métiers seront choisis en fonction des projets professionnels des candidats.

A quelle(s) priorité(s) du programme PdV le projet s'attaque-t-il ?

« Art.23 de l' Arrêté du Gouvernement du 19/1/2017.

§3. Les actions ou opérations favorisant la lutte contre la précarité dans les quartiers, l'accueil et l'accompagnement des groupes cibles les plus fragilisés et l'insertion socio-professionnelle dans les filières porteuses d'emploi, particulièrement celles en lien avec l'aménagement du territoire et le logement, visées à l'article 602, alinéa 1^{er} , 3^o de l' Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

4^o les actions ou opérations d'insertion socio-professionnelle, particulièrement en lien avec le logement et l'aménagement du territoire. »

5. Quelle est l'origine du projet ?

a. Expliquez le constat de départ, la problématique rencontrée

Constat n°1

La Vitrine aux savoir-faire est une réponse aux constats rapportés par les collaborateurs/trices de la Mission Locale actifs/ves au sein de l'Espace Remobilisation (*projet 10 programme 2017 phasing out*) qui observent un manque d'opportunités de rencontres entre chercheurs d'emploi et employeurs.

La Mission Locale a choisi de cibler la prospection et la mise à l'emploi dans divers secteurs porteurs d'emploi, entre autres : construction, vente/retail, logistique, HORECA, socioculturel, sécurité/gardiennage, etc. Ces choix sectoriels, susceptibles d'évoluer en fonction de la demande s'appuient notamment sur le rapport conjoint de l'Observatoire de l'Emploi d'Actiris, du Service Études et Statistiques de Bruxelles Formation et le Service Études du VDAB Brussel relatif à l' « Identification des secteurs et métiers porteurs d'emploi en Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre de la commande de formations professionnelles telle que prévue par la 6ème Réforme de l'État » - Mars 2015. Les secteurs ciblés par le projet sont cités dans ce rapport parmi les secteurs porteurs d'emploi requérant peu de qualification et générant un volume d'emploi plus ou moins important. Les choix sectoriels opérés chaque année dans le cadre du projet s'appuieront également sur la liste des fonctions critiques établies par l'Observatoire de l'Emploi d'Actiris dans ses rapports annuels.

Dans son enquête relative à la pénurie de talents de 2018, Manpower Group pointe les difficultés de recrutement rencontrées par les employeurs belges⁶ et constate que malgré ces

⁶ Les compétences techniques insuffisantes et/ou comportementale sont parmi les causes principales invoquées (ManpowerGroup – Enquête Pénurie de talents 2018)

difficultés, seul un tiers des employeurs sondés ont recours à des stratégies de recrutement alternatifs.

S'inspirant des méthodes d'Entretien de Mise en Relation (EMR)⁷ et de la Méthode d'Intervention sur les Offres et les Demandes (IOD)⁸, la Vitrine aux savoir-faire proposée par la Mission Locale offre aux employeurs bruxellois l'occasion de tester une nouvelle méthode de recrutement innovante afin de répondre à la pénurie de main-d'œuvre dans des secteurs critiques.

Les EMR (d'Entretien de Mise en Relation) et la méthode IOD ont en commun de privilégier la mise en relation directe des CE et des entreprises. Ces nouvelles pratiques de recrutement « sans cv » ne s'appuient ni sur l'expérience, ni sur le diplôme mais sur le repérage des capacités nécessaires au poste visé. Le principe est que chacun a des compétences, quel que soit son parcours. Concrètement, les EMR mettent les candidat(e)s en contact direct avec un employeur potentiel, sans screening préalable de l'employeur. Elle permet d'évaluer ceux/celles-ci sur leurs habilités et compétences pratiques en lien avec la fonction visée, sans *a priori*. La méthode s'appuie sur une prospection fine et ciblée afin de récolter un maximum d'informations relatives aux attentes des employeurs. Comme le propose la méthode IOD, la Mission Locale soutiendra l'intégration du nouveau/de la nouvelle travailleur/travailleuse à travers un suivi/accompagnement après la mise à l'emploi.

La Mission Locale accueille un large public au faible niveau de qualification, frein important à l'accès à l'emploi. Parmi ces personnes se trouvent des chercheurs d'emploi dont l'expérience personnelle et professionnelle a permis l'acquisition de compétences non-reconnues par un diplôme et dès lors difficilement valorisables sur le marché de l'emploi.

Outre la valorisation difficile de ses compétences sur le marché de l'emploi, l'absence de diplôme entraîne également un manque de confiance en soi du chercheurs d'emploi, frein important à l'insertion et source d'exclusion sociale. La formule collective proposée par la Mission Locale dans ce projet vise le renforcement du lien social, le développement de nouvelles relations et l'échange entre les participant(e)s. Proposant de nombreux modules collectifs, le personnel de la Mission Locale témoigne de la richesse des échanges nés des rencontres au sein de groupes de participant(e)s. Chaque personne accueillie au sein de la Mission Locale a son propre parcours et son projet professionnel personnel, c'est pourquoi un suivi individuel personnalisé vient soutenir l'accompagnement collectif. Ces deux types d'accompagnements en simultané sont nécessaires afin de garantir l'ancrage du chercheur d'emploi dans son parcours d'insertion.

Au fil de ses expériences et de ses contacts avec le monde de l'entreprise, la Mission Locale a pu constater qu'au-delà des compétences techniques liées à l'exercice d'une profession, les employeurs sont également en attente d'un personnel possédant des compétences transversales (comportementales) fiables. Les soft skills inadaptées sont notamment parmi les causes principales des difficultés de recrutement pointées par les employeurs interrogés par Manpower Group dans son enquête sur la pénurie de talents. La Mission Locale a développé une méthodologie abordant le savoir-être professionnel adapté au public accueilli et répondant aux attentes des employeurs. Cette méthodologie sera proposée collectivement et individuellement au sein du projet.

La Mission Locale constate également qu'une part importante du public cible provient de quartiers isolés et reculés avec une mobilité très réduite (crainte de la distance, disposant de peu de moyens financiers, absence de permis de conduire, de véhicule, de vélo...). Rendant l'accès aux organismes d'accompagnement difficile, ces différents freins à la mobilité réduisent

⁷ VALLEE Boris, PASCUAL Alexandre, GUEGUEN Nicolas, « Comment recruter plus efficacement les « publics précaires » ? Une approche contextuelle et collective des recrutements sur les postes de bas niveaux de qualification », *L'Orientation scolaire et professionnelle* [En ligne], 40/2 | 2011, mis en ligne le 01 juin 2014, consulté le 08 mai 2020, URL : <http://journals.openedition.org/osp/3112> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/osp.3112>

⁸ <https://transfer-iod.org/public/la-methode-iod/>

également les opportunités d'emploi pour ce public. Actiris, dans son dernier rapport de l'Observatoire de l'Emploi – janvier 2020, note que le taux de remplacement des actifs pour la Flandre et la Wallonie est en diminution et que la périphérie offre des perspectives d'emploi aux Bruxellois.

Face à ce constat, la Mission Locale axe en partie le coaching individuel des candidats vers le développement d'une attitude positive face aux déplacements. Sur base d'une pédagogie active, les participant(e)s sont amené(e)s à déconstruire les croyances et fausses idées relatives aux distances, découvrir l'emploi en Belgique, apprendre à se repérer, planifier un itinéraire, organiser un trajet ou encore les trucs et astuces pour voyager à moindre coûts.

Constat n°2

Dans ses modules de sensibilisation et détermination professionnelle généraliste mais également de détermination ciblée, la Mission Locale a constaté que pour un grand nombre de modulants, une enquête approfondie sur les métiers leur est nécessaire en fin de module afin de préciser leur projet. Cette enquête vise notamment à rencontrer des professionnels dans les métiers visés ainsi que des centres de formation pour évaluer l'adéquation de leur projet avec le contenu et les exigences des programmes (compétences de base, tests d'entrée, etc.).

Cependant, la Mission Locale constate que pour une partie de ces modulants, il n'est pas évident de continuer ce travail après le module : difficulté à se mettre en contact avec le centre de formation, manque de connaissance des choix possibles, etc.

De ce constat est née l'idée de rapprocher les chercheurs d'emploi au monde de la formation en organisant une journée de rencontre. Cela donnerait l'opportunité aux modulants de présenter, en sortie de module, leur projet devant un panel de spécialistes en formation et/ou métier, afin de recevoir un feedback constructif et collecter des informations utiles qui leur permettront de poser un choix réfléchi et informé. A l'instar du Job Day à l'issue des Vitrites aux savoir-faire, nous organiserions une journée « Formation » (appelée « Vitrine aux Formations », VAF).

- b. Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant : ☒ OUI ☐ NON
i. Si oui, pouvez-vous décrire le projet ?

La Mission Locale mène déjà plusieurs projets d'accompagnement collectif dont l'objectif est de maximiser l'insertion sur le marché de l'emploi de bénéficiaires ayant pour projet professionnel l'un des secteurs visé dans le cadre des Vitrites aux savoir-faire. En voici un bref aperçu ci-dessous :

Détermination généraliste :

Ce module d'orientation permet aux chercheurs d'emploi de :

- Faire le point sur leur parcours personnel et professionnel
- Explorer les possibilités de métiers
- Découvrir un ou des métiers à travers la réalité de terrain
- Confirmer leur choix et trouver une formation adaptée

Détermination ciblée vente

Le projet propose d'accompagner un public jeune et peu qualifié de la confirmation de son projet professionnel dans le secteur du commerce à la mise à l'emploi durable en passant par

la formation professionnelle et/ou des missions intérim comme première expérience professionnelle « tremplin » formative.

Le projet est innovant car il offre au/à la jeune l'occasion d'augmenter ses chances d'entrée en formation et/ou d'accéder directement à l'emploi par le biais d'un coaching spécifique et de missions intérim.

Détermination ciblée sécurité

Préparation des chercheurs d'emploi aux exigences des métiers de la sécurité en les confrontant aux réalités du terrain et en réalisant un bilan personnel et professionnel pour permettre de confirmer ou infirmer l'orientation vers ce secteur.

Le financement de la formation « Loi Tobback » après confirmation de la cohérence du projet professionnel permet à des adultes hors emploi et fragilisés de se (re)placer dans une perspective réaliste de construction et de réussite de leur parcours d'insertion.

Formation animateur socioculturel

Le projet propose d'accompagner les chercheurs d'emploi désireux de travailler dans le secteur socioculturel. En collaboration avec La Ligue de l'Enseignement et de l'Education Permanente et le Centre Vidéo de Bruxelles, la Mission Locale forme et coach 40 futurs animateurs socioculturels en vue de l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice de cette fonction et de leur insertion sur le marché de l'emploi

c. Un projet similaire existe déjà ? : ☒ OUI ☐ NON

i. Si oui, pouvez-vous décrire le projet ? : *(où et quand ?)*

Inspiré directement du projet vitrines aux savoir-faire organisé par la Mission Locale pour l'emploi de Bruxelles-Ville, les Maisons de l'emploi d'Etterbeek, Schaerbeek et Molenbeek ont décidé de s'associer afin d'importer le concept de ce nouveau mode de recrutement dans leurs communes respectives. Le projet est financé dans le cadre des projets inter-maisons de l'emploi d'Actiris en tant que projet pilote et se focalisera sur le secteur de la vente textile uniquement (1 à 2 modules d'accompagnement similaires à ceux déployés à Bruxelles-Ville seront menés par ces partenaires). Le nom du projet : Valotex.

ii. Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ?

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet de la Mission Locale pour l'Emploi d'Etterbeek.

iii. En quoi votre projet diffère ? Qu'est-ce que votre projet apporte en plus ?

Comme indiqué précédemment, la Mission Locale pour l'Emploi de Bruxelles-Ville a été la première à mettre en œuvre ce type de projet depuis 2017. Le concept a été repris ultérieurement par d'autres Missions Locales.

6. Public visé : Précisez le type de public que vous visez (âge, sexe, niveau de qualification, situation sociale,...) et le nombre de participants escomptés.

Vitrines aux savoir-faire (VSF) :

- Chercheur(euse)s d'emploi :
- Peu/pas qualifié(e)s ;
- Ayant minimum 18 ans ;
- Ayant acquis des compétences professionnelles dans les secteurs visés mais ne disposant pas nécessairement de diplôme ou certificat qui y correspond ;
- Ayant un niveau de français oral suffisant (comprendre et se faire comprendre) ;

Une attention particulière sera accordée dans la promotion du projet afin de favoriser la mixité des métiers, des genres ainsi que la mixité sociale et culturelle. De par son implantation dans l'écosystème locale de la zone-centre et des communes adjacentes, la Mission Locale peut toucher un public diversifié et issus de quartiers différents, notamment les quartiers les plus fragilisés.

Communication et promotion du projet auprès du public bénéficiaire : promotion de l'action auprès des usagers habituels de la Mission Locale, communication visuelle (flyers, affiches promotionnelles), séances d'information à destination des partenaires et de leur public, communication électronique (site internet, Facebook, Instagram, mailing, etc.).

Communication et promotion du projet auprès des employeurs partenaires du projet : prospection d'entreprises proposant plusieurs formules de recrutement tels que participation aux jobdays collectifs, recrutement individuel personnalisé, adaptation du renforcement de compétences aux besoins des entreprises. La Mission Locale réalisera cette prospection par voie téléphonique, emailing et lors de la participation à des événements de networking inter-entreprise.

Vitrines aux Formations (VAF) :

- Chercheur(euse)s d'emploi :
- Peu/pas qualifié(e)s ;
- Ayant minimum 18 ans ;
- Ayant suivi un module de sensibilisation et détermination professionnelle généraliste, détermination ciblée ou ayant bénéficié d'un accompagnement individuel d'orientation dans le but de préciser leur projet professionnel ;

7. Inscrivez-vous votre projet dans une optique de transition ville durable ?

Non

8. Quels résultats concrets envisagez-vous ? (Bénéfices attendus dès la fin de l'action pour le public visé)

Par année, nous envisageons les résultats suivants :

Vitrines aux savoir-faire (VSF) :

- 100 chercheurs d'emploi minimum bénéficient d'un accompagnement collectif et individuel et participent aux événements de jobmatching organisés dans ce cadre ;

- 100 chercheurs d'emploi minimum bénéficient d'un accompagnement individuel et d'une mise en relation directe avec des employeurs contactés dans le cadre du projet ;
- 50% du public bénéficie d'un renforcement de compétence dans le cadre des accompagnements collectifs et/ou individuels ;
- 50% minimum des bénéficiaires retrouve un emploi dans les 6 mois suivant la fin du processus d'accompagnement ;
- La Mission Locale entre en contact avec minimum 200 entreprises pour leur proposer cette formule de recrutement ;
- Minimum 20 entreprises collaborent avec la Mission Locale afin de recruter du personnel ;
- 60% d'hommes et 40% de femmes participent aux actions proposées.

Vitrines aux Formations (VAF) :

- 30 chercheurs d'emploi minimum bénéficient d'une demi-journée de rencontre avec des centres de formations et/ou professionnels dans des métiers correspondant à leur projet professionnel
- 50% du public trouve une formation ou bénéficie d'un accompagnement collectif et/ou individuel

9. Impacts attendus (à long terme, à quels changements peut-on s'attendre grâce à la mise en œuvre du projet ?) :

Mise à l'emploi durable et de qualité d'un public actuellement fragilisé et en marge des recrutements « classiques » de par leur manque de certification.

Innovation dans les procédures de recrutement des employeurs, facilitant l'engagement de candidat(e)s sur base de leurs compétences et non plus de leurs parcours ou diplôme.

Meilleure connaissance des attentes des employeurs en matière de compétences, savoir-faire et savoir-être des candidat(e)s à l'emploi.

10. Méthode d'évaluation envisagée :

Conditions de réussite :

D'un point de vue quantitatif, le projet sera évalué au regard de ses résultats chiffrés en termes de « sorties positives » (mise à l'emploi/formation, autocréation d'emploi ou obtention d'un titre de compétences). La collecte de ces données quantitatives se fera par le biais d'un fichier statistique qui génère automatiquement le taux de « sorties positives » et les différentes actions menées.

Des données qualitatives seront récoltées auprès des chercheurs d'emploi et des employeurs bénéficiaires du projet via des entretiens d'évaluation et/ou un questionnaire de satisfaction.

Le partenariat avec les différentes associations impliquées dans le projet (principalement dans l'encadrement des modules collectifs et dans le flux du public), sera également évalué. C'est en collaboration avec ces partenaires que la Mission Locale procédera à l'évaluation globale du projet, tant d'un point de vue logistique et administratif que sur ses aspects pédagogiques.

Evaluer la qualité du projet et du partenariat sous ces divers aspects permettra à la Mission Locale de procéder à d'éventuels ajustements.

Indicateurs de résultats :

Ces indicateurs serviront à évaluer le suivi du projet et devront être fournis lors du rapport final :

- Nombre de participants aux actions individuelles et collectives, par an: 130
- Nombre de modules et d'heures de cours / formation organisés, par an : 10 modules par an / en moyenne 70 heures de cours / formation organisée, par an
- Nombre d'événements organisés par an : 10 événements de jobmatching minimum (VSF) et 3 Vitrines aux Formations (VAF)
- Nombre de « sorties positives » par an, c'est-à-dire mise à l'emploi/formation, autocréation d'emploi ou obtention d'un titre de compétences: 50 par an
- Taux de satisfaction des acteurs et participants : 75% en moyenne par an

C. MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET

11. Une phase préparatoire est-elle nécessaire⁹ (expliquez et présentez le timing prévu) :

La Mission Locale Pour l'Emploi de Bruxelles-Ville organise depuis 2017 des VSF. Chaque année, une évaluation est faite et des actions sont entreprises afin de remédier à toute faiblesse constatée et qui empêcherait la pleine réalisation du projet mais également dans le but d'améliorer les résultats obtenus.

C'est ainsi qu'en 2018, l'évaluation de fin d'année a permis d'améliorer le taux de participation aux modules en allongeant le délai entre les séances d'information et la sélection des candidats.

La visibilité des modules auprès des employeurs a été également renforcée, ce qui nous a permis de doubler leur présence aux job days. Nous comptons d'ailleurs capitaliser sur ces axes d'amélioration qui nous paraissent les plus prometteurs pour l'avenir. Notamment, nous comptons engager pour ce projet un prospecteur en charge de partenariats avec les entreprises afin de renforcer la collaboration entre les employeurs et la Mission Locale pour l'Emploi de Bruxelles-Ville.

12. Date de début, de fin et durée totale du projet :

du 01/07/2021 au 31/08/2026

13. Localisation de l'activité et son rayonnement d'action:

Antenne de Bockstael – Rue Tielemans 22-28, 1020 Laken
Antenne d'Yser – Boulevard d'Anvers 26, 1000 Bruxelles

Nos actions dans le cadre de ce projet s'adressent aux chercheurs d'emploi provenant de tout le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale. Des actions spécifiques de communication sont mises en place afin de toucher un public particulièrement fragilisé issu de quartiers « reculés ».

⁹ Association du public à la conception, recherche de locaux, engagement de personnel, études réalisées en vue du projet, formations suivies pour mener à bien le projet, etc.

14. Engagement de personnel : (ETP, période, niveau...)

2 Conseillers niveau A à temps plein d'avril 2021 à mars 2026
1 Administratif niveau B : 1/3 temps plein d'avril 2021 à mars 2026
1 Prospecteur niveau A à temps plein d'avril 2021 à mars 2026

Par rapport au précédent programme PDV 2017-2020, nous comptons un 1 ETP supplémentaire qui assurera la prospection auprès des employeurs.

15. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet :

Vitrines aux savoir-faire (VSF)

Année	Description	But	Début	fin	Fréquence
2021	Réseautage et développement de partenariats	Enrichir le projet par des collaborations diverses	07/2021	08/2026	En continu sur toute la durée du projet
2021	Préparation/ révision méthodologique et logistique des actions	Elaborer et adapter le contenu des modules collectifs et coaching	07/2021	03/2026	En continu sur toute la durée du projet
2021	Prospection employeurs	Rechercher les opportunités d'emploi du marché dans les secteurs visés par le projet. Connaître les attentes des employeurs vis-à-vis des candidat(e)s. Sensibiliser et inviter les employeurs à la Vitrine aux savoir-faire.	07/2021	03/2026	En continu sur toute la durée du projet (moyenne de 15 entreprises/mois)
2021	Promotion de l'action via les différents outils de communication de la Mission Locale (Facebook, Instagram, sites internet, mailing partenaires, distribution de flyers/affiches)	Informier le public et les partenaires sur le projet et ses modalités d'accès	07/2021	03/2026	En continu sur toute la durée du projet

2021	Accueil du public cible et coaching individuel	Analyser la demande des chercheurs d'emploi, définition d'un plan d'action et coaching individuel vers et dans l'emploi/formation/validation de compétences	07/2021	08/2026	En continu sur toute la durée du projet, après chaque module collectif selon la demande des bénéficiaires
2021	Séances d'information (SI) + entretiens de sélection	Communiquer les informations relatives au module collectif de « Confirmation des compétences : métier de la restauration rapide», expliquer le contenu et les objectifs du module + entretiens individuels évaluant la motivation et la connaissance métier des candidat(e)s	07/2021 08/2021	07/2021 08/2021	2 SI en amont par module
2021	Module collectif « Confirmation des compétences : métier de la « restauration rapide »+ coaching collectif et mobilité	Vérifier et tester les candidat(e)s sur leurs compétences pratiques et transversales, donner les informations utiles pour se déplacer à Bruxelles et en Belgique.	07/2021 09/2021	07/2021 10/2021	2 sessions
2021	Rencontre « Vitrine aux savoir-faire : métiers de la restauration rapide »	Valoriser les chercheurs d'emploi sur base de leurs compétences pratiques auprès d'employeurs en recherche de main d'oeuvre, favoriser la mise à l'emploi	07/2021 10/2021	07/2021 10/2021	1 rencontre par module
2021	Séances d'information (SI) + entretiens de sélection	Communiquer les informations relatives au module collectif de « Confirmation des compétences : métier de la construction», expliquer le contenu et les objectifs du module + entretiens individuels évaluant la motivation et la connaissance métier des candidat(e)s	07/2021 09/2021	07/2021 09/2021	2 SI en amont par module

2021	Module collectif « Confirmation des compétences : métier de la « construction » + coaching collectif et mobilité	Vérifier et tester les candidat(e)s sur leurs compétences pratiques et transversales, donner les informations utiles pour se déplacer à Bruxelles et en Belgique.	07/2021 09/2021	07/2021 10/2021	2 sessions
2021	Rencontre « Vitrine aux savoir-faire : métiers de la construction »	Valoriser les chercheurs d'emploi sur base de leurs compétences pratiques auprès d'employeurs en recherche de main d'oeuvre, favoriser la mise à l'emploi	07/2021 08/2021	07/2021 08/2021	1 rencontre par module
2021	Séances d'information (SI) + entretiens de sélection	Communiquer les informations relatives au module collectif de « Confirmation des compétences : métier de la vente », expliquer le contenu et les objectifs du module + entretiens individuels évaluant la motivation et la connaissance métier des candidat(e)s	07/2021 08/2021	07/2021 08/2021	2 SI en amont par module
2021	Module collectif « Confirmation des compétences : métier de la « vente » + coaching collectif et mobilité	Vérifier et tester les candidat(e)s sur leurs compétences pratiques et transversales, donner les informations utiles pour se déplacer à Bruxelles et en Belgique.	07/2021 09/2021	08/2021 10/2021	2 sessions
2021	Rencontre « Vitrine aux savoir-faire : métiers de la vente »	Valoriser les chercheurs d'emploi sur base de leurs compétences pratiques auprès d'employeurs en recherche de main d'oeuvre, favoriser la mise à l'emploi	07/2021 10/2021	07/2021 10/2021	1 rencontre par module

2021	Séances d'information (SI) + entretiens de sélection	Communiquer les informations relatives au module collectif de « Confirmation des compétences : métier de la logistique », expliquer le contenu et les objectifs du module + entretiens individuels évaluant la motivation et la connaissance métier des candidat(e)s	07/2021 10/2021	07/2021 10/2021	2 SI en amont par module
2021	Module collectif « Confirmation des compétences : métier de la « logistique » + coaching collectif et mobilité	Vérifier et tester les candidat(e)s sur leurs compétences pratiques et transversales, donner les informations utiles pour se déplacer à Bruxelles et en Belgique.	07/2021 11/2021	08/2021 12/2021	2 sessions
2021	Rencontre « Vitrine aux savoir-faire : métiers de la logistique »	Valoriser les chercheurs d'emploi sur base de leurs compétences pratiques auprès d'employeurs en recherche de main d'oeuvre, favoriser la mise à l'emploi	07/2021 12/2021	07/2021 12/2021	1 rencontre par module
2021	Module collectif « Confirmation des compétences : métier du « gardiennage » + coaching collectif et mobilité	Vérifier et tester les candidat(e)s sur leurs compétences pratiques et transversales, donner les informations utiles pour se déplacer à Bruxelles et en Belgique.	07/2021	08/2021	1 session
2021	Rencontre « Vitrine aux savoir-faire : métiers du gardiennage »	Valoriser les chercheurs d'emploi sur base de leurs compétences pratiques auprès d'employeurs en recherche de main d'oeuvre, favoriser la mise à l'emploi	07/2021	07/2021	1 rencontre
2021	Rencontre « Vitrine aux savoir-faire : métiers de l'animation »	Valoriser les chercheurs d'emploi sur base de leurs compétences pratiques auprès d'employeurs en recherche de main d'oeuvre, favoriser la mise à l'emploi	12/2021	12/2021	1 rencontre
2021	Evaluation des premières actions	Ajuster éventuellement le projet	12/2021	12/2021	1 fois

2022-2026	Séances d'information (SI) + entretiens de sélection	Communiquer les informations relatives aux différents modules collectifs de « Confirmation des compétences : métiers couverts en 2021 expliquant le contenu et les objectifs du module + entretiens individuels évaluant la motivation et la connaissance métier des candidat(e)s	2022	2026	2 séances d'information en amont de chaque module, soit 20 SI par an.
2022-2026	Modules collectifs « Confirmation des compétences : dans les secteurs/métiers suivants : Logistique (Cariste), Nettoyage, Vente, Sécurité et bâtiment + coaching collectif et mobilité	Vérifier et tester les candidat(e)s sur leurs compétences pratiques et transversales, donner les informations utiles pour se déplacer à Bruxelles et en Belgique.	2022	2026	10 modules collectifs (d'une durée de 5 à 10 jours) par an.
2022-2026	Rencontres « Vitrine aux savoir-faire dans les secteurs/métiers suivants : Logistique (Cariste), Nettoyage, Vente, Sécurité et bâtiment	Valoriser les chercheurs d'emploi sur base de leurs compétences pratiques auprès d'employeurs en recherche de main d'œuvre, favoriser la mise à l'emploi	2022	2026	10 Vitrines aux savoir-faire par an.
2022-2026	Evaluation des actions	Ajuster éventuellement le projet	2022	2026	1 fois par an

Vitrines aux Formations (VAF)

Année	Description	But	Début	fin	Fréquence
2021-2026	Rencontres avec des organismes de formation et/ou des professionnels dans le domaine	Aider les chercheurs d'emploi à collecter toutes les informations nécessaires pour préciser leur projet professionnel et choisir la formation qui leur convient.	Juillet Septembre Novembre	Juillet Septembre Novembre	3 fois une journée par an

Proposition de modification pour l'année 2022

Prochaines actions prévues et/ou propositions de réorientation et/ou modifications de programme et/ou de glissements					
	Séance d'information	Séance d'information	Début module	Fin module	Rencontre employeurs (jobday)
VDF de printemps	22-03-22		04-04-22	15-04-22	15-04-22
VDF d'été	13-07-22		25-07-22	05-08-22	05-08-22
VDF d'hiver	02-11-22		14-11-22	25-11-22	25-11-22
VSF Logistique (Cariste) – session 1	11-01-22	18-01-22	07-02-22	04-03-22	04-03-22
VSF Logistique (Cariste) – Session 2	05-07-22	12-07-22	25-07-22	22-08-22	22-08-22
VSF Logistique (Cariste) – Session 3	02-11-22	09-11-22	14-11-22	12-12-22	12-12-22
VSF Construction/bâtiment	02-11-22	09-11-22	21-11-22	06-12-22	06-12-22
VSF Horeca	08-03-22	15-03-22	21-03-22	19-04-22	19-04-22
VSF Logistique (Nettoyage) – session 1	26-04-22	03-05-22	09-05-22	27-05-22	27-05-22
VSF Logistique (Nettoyage) – Session 2	25-10-22	08-11-22	21-11-22	19-12-22	19-12-22
VSF Sécurité			30-05-22	03-06-22	03-06-22
VSF Vente – Session 1	26-04-22	03-05-22	16-05-22	10-06-22	10-06-22
VSF Vente – Session 2	06-09-22	13-09-22	26-09-22	24-10-22	24-10-22

Demande de modifications de programme
Demande : - Faire 5 modules VSF dans le domaine de la logistique au lieu de 2 : 3 sessions pour le métier de Cariste et 2 sessions pour les métiers du nettoyage (technicien.ne de surface). Par conséquent, nous ne ferions qu'une seule session de la VSF construction et nous ne ferions pas la VSF animation. - Remplacer la VSF restauration rapide par la VSF Horeca Arguments : Nous avons constaté une forte demande pour les métiers de la logistique. En particulier les métiers de cariste et du nettoyage. Cette constatation est confirmée par les analyse de marché publiées par View.Stat. De plus, les restaurateurs ont des difficultés à recruter du personnel suite aux fermetures liées à la situation sanitaire. Il y a clairement des opportunités d'emploi dans ce secteur.

D. MOYENS

Taux d'intervention de la Politique de la Ville (%)

16. Quels sont vos sources de financements sur ce projet ?

Poste Budgétaire	07/2021→	2022	2023	2024	2025	→ 08/2026	TOTAL / % PDV
Intervention PDV	126538.12	285999.78	291719.77	297544.17	303505.25	153863.81	1459170.90 78%
Intervention Ville (fonds propres)	43.006,03	97.375,11	99.322,62	101.309,07	103.335,25	52.459,79	496.807,87 25%
TOTAL	162082.90	366337.62	373664.37	381124.85	388760.41	197084.42	1.955.978.77 100%

17. Quels sont les besoins, par année, pris en charge par la Politique de la Ville?

- Remplissez le tableau récapitulatif suivant

Poste Budgétaire	07/2021→	2022	2023	2024	2025	→ 08/2026	Total
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...)	91.674,18	213.630,78	217.903,39	222.261,46	226.706,69	117.767,75	1.089.944,25
Fonctionnement (frais pédagogiques et frais de bâtiments)	34.863,94	72.369,00	73.816,38	75.292,71	76.798,56	36.086,06	369.226,65
TOTAL	126.538,12	285.999,78	291.719,77	297.544,17	303.505,25	153.853,81	1.459.170,90

Répartition de la demande de financement :

FRAIS DE PERSONNEL

<u>Détail des postes budgétaires par année</u>	<u>07/2021</u>	<u>2022</u>	<u>2023</u>	<u>2024</u>	<u>2025</u>	<u>08/2026</u>	<u>% financé par PdV</u>
2 Conseillers temps plein	60.529,11	130.797,74	133.413,70	136.081,97	138.803,61	72.097,42	100%
1 Administratif : 1/3 temps plein	8.747,27	19.550,83	19.941,85	20.340,69	20.747,50	10.775,75	100% du 1/3 temps
1 Prospecteur temps plein	2.2397,80	63.282,20	64.547,84	65.838,80	67.155,58	34.894,58	100%
Frais salaires:	91.674,18	213.630,78	217.903,39	222.261,46	226.706,69	117.767,75	100%

FRAIS DE FONCTIONNEMENT

<u>Détail des postes budgétaires par année</u>	<u>07/2021</u>	<u>2022</u>	<u>2023</u>	<u>2024</u>	<u>2025</u>	<u>08/2026</u>	<u>% financé par PdV</u>	<u>% financé par MLOC</u>
Frais pédagogiques (Assurances travailleurs et stagiaires, entretiens des locaux, formations et matériels pédagogiques, téléphonies et internet, fournitures, promotions,...)	27.131,20	34.889,09	35.586,88	36.298,62	37.024,59	17.397,09	100%	0%
Frais de bâtiments (loyer et charges locatives, électricité, gaz et mazout, assurances, maintenances et sécurité,...)	7.732,74	37.479,91	38.229,50	38.994,09	39.773,97	18.688,97	35%	35%
Frais de fonctionnement:	34.863,94	72.369,00	73.816,38	75.292,71	76.798,56	36.086,06	65%	35%

Nb : par rapport à l'ancienne programmation, les frais de bâtiment passent de 34% à 35% , En effet, la nouvelle programmation consacre d'avantage d'actions aux « Vitrites aux savoir-faire (VSF) » ainsi que de nouvelles « Vitrites aux Formations (VAF) ». Ces activités ainsi que l'engagement d'un travailleur « prospecteur » demandent d'avantage d'espace pour être

réalisées (salles de formation et de réunion, bureau pour le prospecteur, chauffage d'un plus grand espace, consommation d'eau, éclairage des salles, ...)

FRAIS D'INVESTISSEMENT

Néant

- Joignez, en annexe, le détail (poste par poste) des moyens financiers nécessaires pour mener à bien votre projet (pour les frais de personnel, précisez les formations et expériences requises et le temps de travail consacré à la Politique de la Ville programmation 2021-2025)

Informations sur l'investissement/briques (description, planning, ...)

E. CONTINUATION DU PROJET

18. Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà de la programmation Politique de la ville : ☒ OUI ☐ NON

Si oui :

- Quelles démarches allez-vous entreprendre pour le pérenniser :

Atteindre les résultats escomptés durant la programmation 2021-2026 pour demander par la suite un nouveau financement auprès de PdV ou d'autres pouvoirs subsidiaires. Pour atteindre ces résultats d'année en année nous serons très attentifs à l'évolution des besoins de chercheurs d'emploi ainsi que des employeurs locaux (commune ou région) pour constamment adapter notre offre de service.

Si non justifier :

F. Annexes



Politique de la ville « Programmation 2021-2025 »

FICHE DE PROJET- ACTION

Commune Bruxelles

Pas de modif de PGR

Numéro et nom du projet : 3.2 URE CPAS de Bruxelles

A. PORTEUR DU PROJET

1. Coordonnées de la personne responsable (signataire de la convention) :

Nom, prénom : Khalid Zian

Fonction : Président

Nom, prénom : Glineur Rita

Fonction : Secrétaire générale faisant fonction

Adresse : Rue Haute, 298a à 1000 Bruxelles

Tél. : 02/543.60.04

E-mail : Cabinet_SG@cpasbxl.brussels

2. Identification du porteur de projet :

Nom : CPAS de Bruxelles

Forme juridique : organisme publique

Siège social : Rue Haute, 298a à 1000 Bruxelles

Personne de contact : Diamantis Antoniou

Tél. : 02/543 60 44 / 0478.61.21.31

E-mail : diamantis.antoniou@cpasbxl.brussels

Site Internet : www.cpasbru.irisnet.be

N° de compte bancaire : BE 42 091-0008755-54

Connaissance du périmètre: L'ensemble du public du territoire de la Ville de Bruxelles est visé

3. Partenaires du projet :

F= Financier O= Opérationnel	Nom	Rôle	Intervention financière (en €)	Intervention financière (en €)
F	Fonds Energie	Compléter le budget si nécessaire	Cofinancement frais d'action et frais de personnel	
F	Région de Bruxelles-Capitale	Finance le projet		
O	Agenda 21	Lien avec un ensemble d'actions en matière de la gestion durable des ressources naturelles, du CPAS et de la Ville de Bruxelles		

B. CONCEPTION DU PROJET

4. Description du projet :

Ce projet permet la sensibilisation des usagers au choix de fournisseur, l'analyse de leurs consommations, la détection des surconsommations et d'agir sur la consommation énergétique et donc sur la facture, le bon entretien de leurs appareils au gaz à domicile afin de prévenir les risques d'intoxication au CO, d'optimiser le rendement des appareils au gaz; Des séances collectives de sensibilisation et d'information à destination des usagers du CPAS et des assistants sociaux sont organisées par la Cellule Energie. Des suivis individuels sont aussi menés directement pour les usagers. Ces actions s'adressent aux personnes accompagnées par un des services du CPAS de Bruxelles, dont notamment :

- les 12 Antennes Sociales du CPAS (services décentralisés du Département de l'Action Sociale),
- le Service Logement (aide aux personnes dans la recherche de logements et dans la solution de problèmes locatifs ; gestion sociale des personnes qui résident dans les 65 logements de transit du CPAS de Bruxelles),
- Service Médiation de Dettes (SMD – voir plus loin)),
- Département des Propriétés (gestion locative des logements du CPAS).

Dans le cadre du développement des actions du CPAS de Bruxelles en lien avec l'agenda 21, une attention particulière est portée en matière d'énergie sur le « développement durable » :

- **Environnement** : réduction des consommations d'énergie- diminution des émissions de gaz à effet de serre / Bénéficiaires : la collectivité
- **Économie** : réduction de la facture énergétique et de la facture d'eau / Bénéficiaires : les usagers
- **Social** : éducation du public à l'environnement et aux enjeux énergétiques- création de liens sociaux autour d'enjeux communs / Bénéficiaires : les usagers

Le développement de ce projet URE-GSE veut s'articuler autour de plusieurs axes :

- Information et prévention :

Lecture et compréhension des factures, choix ou changement de fournisseur, URE, primes énergie, allocation de chauffage,... Différentes approches (avec différents outils) sont utilisées pour accompagner les personnes. Outre le suivi individuel, des séances collectives de sensibilisation sont organisées en collaboration avec des services internes et externes au CPAS tel que le Département Formation, les Maisons de Quartier, etc. pour atteindre un large public du territoire. Des outils pédagogiques, ainsi que des brochures, ont été créés pour parvenir à atteindre ces publics. Un film d'animation sur l'eau a également été créé et a été diffusé à l'attention du public des différents services du CPAS. Des kits énergie contenant du matériel tel que des ampoules économiques, thermomètre, bourrelet de portes, clé purgeur, etc... sont également à leur disposition.

- Conseil technique et social :

Contrôle des installations, audits énergétiques non seulement des installations individuelles mais aussi des problèmes et compréhension de surconsommation pour les installations collectives comme par exemple pour le Logement Bruxellois. Nous avons prévu de développer une guidance sociale énergétique et hydrique auprès de familles sous forme d'un accompagnement individuel de ces familles qui rencontrent des problèmes de (sur)consommation en G/E et eau. L'objectif est de les aider à réduire leur consommation d'énergie tout en portant une attention sur le développement durable. Un partenariat avec le Centre d'Appui Social Energie pourra permettre d'effectuer une/des visite(s) à domicile auprès de ces familles, d'analyser tout l'aspect technique de leur surconsommation G/E et eau. (électro, chaudières, châssis, aération, etc...)

- Expertise et accompagnement des consommateurs en défaut de paiement :

Gestion administrative, médiation, accompagnement personnalisé dans le suivi des paiements, aides financières qui peuvent être prises en charge par les différents fonds (Fonds social gaz-électricité, fonds eau,...)

La personne engagée travaillera à la cellule énergie du CPAS qui comprend 10 personnes

La Cellule Energie a été créée au sein du Service Médiation de Dettes (SMD – fait partie du Département de l'Action Sociale du CPAS de BXL) suite à l'entrée en vigueur de diverses législations et réglementations en matière d'énergie tant fédérales que régionales qui ont étendu et spécifié les missions des CPAS.

Outre le personnel supplémentaire, le subsidie PDV permet également l'achat de kits énergie à transmettre aux usagers en fonction de leurs besoins

A quelle(s) priorité(s) du programme PdV le projet s'attaque-t-il ?

Art.23 de l' Arrêté du Gouvernement du 19/01/2017.

§ 3. Les actions ou opérations favorisant la lutte contre la précarité dans les quartiers, l'accueil et l'accompagnement des groupes cibles les plus fragilisés et l'insertion socio-professionnelle dans les filières porteuses d'emploi, particulièrement celles en lien avec l'aménagement du territoire et le logement, visées à l'article 602, alinéa 1^{er} , 3° de l' Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

1° les actions ou opérations permettant la diminution de la consommation énergétique des ménages, particulièrement des plus fragilisés »

5. Quelle est l'origine du projet ?

- Expliquez le constat de départ, la problématique rencontrée

La problématique de l'énergie figure incontestablement parmi les défis sociaux majeurs de notre société. A Bruxelles comme partout ailleurs, le nombre de personnes en situation de précarité n'arrivant plus à faire face au paiement de leur facture d'énergie est important. Les travailleurs sociaux du CPAS sont confrontés à de multiples demandes d'intervention et de guidance en matière d'énergie, et cela pour un public de plus en plus large. Aux missions du CPAS s'ajoutent la prévention, la sensibilisation et la recherche de solutions durables quant à la problématique de l'énergie.

L'évolution et le développement du marché économique, la libéralisation des services d'intérêt public (gaz, électricité, moyens de télécommunication...) requièrent de la part des citoyens une plus grande maîtrise de leurs choix de consommation. Ceci est d'autant plus complexe pour le public précarisé.

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, il est important que la problématique de l'énergie ne soit pas abordée uniquement de façon isolée et individuelle. Les initiatives communautaires et collectives permettent une approche globale et intégrée de cette problématique, elle est indispensable si le CPAS souhaite réaliser un objectif d'émancipation sociale de la personne et des usagers, aussi dans le cadre de la réalisation des actions en matière de 'développement durable'.

Ce projet vise

*à développer au sein des services des activités pédagogiques ayant trait à l'utilisation rationnelle de l'énergie. Des personnes précarisées, usagers des divers services et des locataires peuvent ainsi apprendre, de façon concrète et conviviale, à faire face aux multiples problèmes liés à l'utilisation de l'énergie.

Nous avons pu constater lors du suivi des impayés et apurement d'arriérés des dettes d'énergie la problématique de la surconsommation, de la lecture et de compréhension des factures et de la consommation énergétique des ménages ainsi qu'une connaissance souvent superficielle en matière d'URE. Nous avons estimé important de travailler sur les habitudes des utilisateurs problématiques, initier aux données de base relatives à une consommation normale en matière énergétique.

* à réduire des consommations d'énergie et à diminuer les émissions de gaz à effet de serre

*à diminuer la facture de gaz des locataires

- Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant : X OUI ☐ NON
 - i. Le projet est intégré dans les activités de l'action sociale de la Cellule Energie du CPAS de Bruxelles.
- Un projet similaire existe déjà ? : X OUI ☐ NON

Le projet PDV 2017-2020 qui a permis de poursuivre les actions en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie par la Cellule énergie du CPAS.

6. Public visé : Précisez le type de public que vous visez (âge, sexe, niveau de qualification, situation sociale,...) et le nombre de participants escomptés.

Les usagers ainsi que les locataires du CPAS sont le public cible de notre projet ; ils bénéficient de l'apport de notre action dans le cadre de leur suivi individuel par la Cellule Energie ainsi que d'un gain financier direct sur les factures d'énergie qui pèsent dans le portefeuille des ménages.

La population du territoire se caractérise par une mixité culturelle, de genre, de génération et de milieu social.

7. Inscrivez-vous votre projet dans une optique de transition ville durable ?

Plan Climat :précarité énergétique :une diminution de la consommation d'énergie a un effet positif sur la lutte contre les problèmes d'environnement (qui contribue à réduire la consommation énergétique et Les émissions de CO2 dans la Ville de Bruxelles). rénovation durable, formation métiers d'éco-construction/rénovation...),

8. Quels résultats concrets envisagez-vous ? (Bénéfices attendus dès la fin de l'action pour le public visé)

- Continuité et gestion de l'action sociale en matière d'URE par la Cellule Energie du CPAS ;
- Sensibilisation à l'Utilisation Rationnelle de l'Energie des usagers des bâtiments publics du CPAS de Bruxelles,
- Sensibilisation des locataires, usagers des différents services du CPAS à la valorisation des investissements économiseurs d'énergie opérés dans leurs logements
- réduire des consommations d'énergie et à diminuer les émissions de gaz à effet de serre
- diminution de la facture gaz des locataires

Finalité :

Objectif stratégique (MT, mes grandes orientations)	Objectif opérationnel (CT, une description du contenu)	Principaux Indicateurs
Réaliser un accompagnement des personnes fragilisées en vue de les inciter à mieux comprendre la facture et la consommation énergétique de leur ménage et à réduire leur consommation d'énergie dans leur logement tout en préservant ou en améliorant leur niveau de confort. Mettre sur pied des projets de développement durable en matière d'énergie avec des objectifs sur le plan économique, social et écologique. <u>Economique</u> : si la personne consomme moins d'énergie et d'eau pour son logement, ce sera bénéfique pour son porte-monnaie ; <u>Social</u> : les personnes en situation précaire sont aidées et suivies de manière active sur la consommation d'énergie; <u>Ecologique</u>: une diminution de la consommation d'énergie a un effet positif sur la lutte contre les problèmes d'environnement (qui contribue à réduire la consommation énergétique et Les émissions de CO2 dans la Ville de Bruxelles).	Sensibiliser les usagers des bâtiments et services du CPAS, le personnel du CPAS et les gestionnaires à l'utilisation rationnelle de l'énergie	Visites à domicile URE par les AS de la Cellule Energie, N personnes sensibilisées, Type de public Nombre de séances collectives de sensibilisation et d'information à la lecture et la compréhension des factures d'énergie, type de public Nombre d'animations Energie en concertation avec le DPT Formation pour les personnes en trajet d'insertion professionnelle (Tableau) Nombre de formation Energie pour les assistants sociaux « énergie » en collaboration avec les autres acteurs en matière d'énergie Nombre d'entretiens individuels par les assistants sociaux de la Cellule Energie en matière de conseils URE, lecture et compréhension des factures d'énergie et eau, la recherche d'un fournisseur de gaz et d'électricité moins cher) (Tableau) Suivi de 20 ménages par an rencontrant des problèmes de surconsommations et réaliser un bilan sur l'évolution de leur consommation.

Objectif stratégique (MT, mes grandes orientations)	Objectif opérationnel (CT, une description du contenu)	Principaux Indicateurs
réduire des consommations d'énergie et à diminuer les émissions de gaz à effet de serre diminution de la facture gaz des locataires	Remplacement de châssis de logements dans des immeubles sis dans le périmètre de la ZRU	Nombre de logements

9. Impacts attendus (à long terme, à quels changements peut-on s'attendre grâce à la mise en œuvre du projet ?) :

En éduquant les bénéficiaires à la bonne lecture et compréhension de leur facture et en travaillant sur les habitudes de consommation, cela permettrait de réduire le montant des factures ainsi que de faire l'économie d'une série de frais de justice (huissier, etc) pris en charge par la communauté. Ce travail de sensibilisation vise également à prévenir les interventions financières que le CPAS mobilise aujourd'hui à partir du Fonds Energie

10. Méthode d'évaluation envisagée :

Conditions de réussites :

Indicateurs de résultats :

Ces indicateurs serviront à évaluer le suivi du projet et devront être fournis lors du rapport final

- Nombre de permanences « action de sensibilisation » et d'aide quant à l'achat des appareils électroménagers économeurs d'énergie
- Nombre de visites à domicile URE par les AS de la Cellule Energie
- Nombre de séances collectives de sensibilisation et d'information à la lecture et la compréhension des factures d'énergie
- Nombre d'animations Energie organisées en concertation avec le DPT Formation pour les personnes en trajet d'insertion professionnelle
- Formation Energie pour les assistants sociaux « énergie » en collaboration avec les autres acteurs en matière d'énergie
- Entretiens individuels par les assistants sociaux de la Cellule Energie en matière de conseils URE, lecture et compréhension des factures d'énergie et eau, la recherche d'un fournisseur de gaz et d'électricité moins cher)
- Suivre, annuellement, 20 ménages rencontrant des problèmes de surconsommation et réaliser un bilan annuel sur l'évolution de leur consommation, **en prenant comme indicateur la facture de consommation avant le début des actions mises en place pour diminuer leur consommation et la facture du décompte annuel qui en suit.**
- **Réduction des consommations d'énergie et à diminuer les émissions de gaz**
- **Nombre de logements d'immeubles sis dans le périmètre de la ZRU concernés**

-Diminution de la facture gaz des locataires

C. MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET

11. Une phase préparatoire est-elle nécessaire¹⁰ (expliquez et présentez le timing prévu) :

Réalisation de cadastres énergétiques et, le cas échéant d'un audit énergétique.

12. Date de début, de fin et durée totale du projet :

Le projet débute le 1/04/2021 et se terminera le 31/08/2026

13. Localisation de l'activité et son rayonnement d'action:

Le projet se réalisera sur la ZRU de la Ville de Bruxelles à partir des bureaux de la Cellule Energie, situés rue de la Sablonnière 2 à 1000 Bruxelles ainsi que dans des logements de bâtiments appartenant au CPAS

14. Engagement de personnel : (ETP, période, niveau...)

Un bachelier assistant social temps plein est engagé pour toute la durée du projet.

15. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet :

Année	Description	but	Début	fin	Fréquence
Avril 2021- Août 2026	Visites à domicile URE par les AS de la Cellule Energie	Conseil URE	Avril 2021	Août 2026	Tous les mois
Avril 2021- Août 2026	Animations Energie (en concertation avec le Dépt. Emploi et Formation pour les personnes en trajet d'insertion professionnelle, des associations, les Maisons de Quartier,...)	Eduquer des ménages à l'URE - Lire et comprendre une facture - La libéralisation du marché et choisir son fournisseur - Les trucs et astuces	Avril 2021	Août 2026	Tous les mois

10 Association du public à la conception, recherche de locaux, engagement de personnel, études réalisées en vue du projet, formations suivies pour mener à bien le projet, etc.

<i>Avril 2021- Août 2026</i>	Permanences « action de sensibilisation » et d'aide quant à l'achat des appareils électroménager économiseurs d'énergie	Changement des appareils électroménage rs avec une meilleure performance énergétique (aide administrative et majoration de prime)	Avril 2021	Août 2026	Toutes les semaines
<i>Avril 2021- Août 2026</i>	Formation Energie pour les assistants sociaux « énergie » en collaboration avec les autres acteurs en matière d'énergie	Optimiser l'intervention des assistants sociaux en matière d'énergie	Avril 2021	Août 2026	Indétermi née
<i>Avril 2021- août 2026</i>	Entretiens individuels par les assistants sociaux de la Cellule Energie	conseils URE, lecture et compréhension des factures d'énergie et eau, la recherche d'un fournisseur de gaz et d'électricité moins cher)	Avril 2021	Août 2026	Toutes les semaines
<i>Avril 2021- août 2026</i>	Suivre, annuellement, 20 nouveaux ménages ayant des problèmes de surconsommation	Eduquer des ménages à l'URE	Avril 2021	Août 2026	Tous les mois
<i>Avril 2021- août 2026</i>	Réalisation de cadastres énergétiques et, le cas échéant d'un audit énergétique.	Remplacement de châssis de logements de bâtiments sis dans le périmètre de la ZRU	Avril 2021	Août 2026	continue

D. MOYENS

Taux d'intervention de la Politique de la Ville (%)

16. Quels sont vos sources de financements sur ce projet ?

Poste Budgétaire	De Avril 2021	2022	2023	2024	2025	→ Août 2026	TOTAL
Intervention PDV	35.312 €	66.883 €	59.786 €	60.797 €	61.765 €	14.457 €	299.000 € 88,15%
pris en charge Fonds énergie	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	40.213 €	40.213 11.85 %
Total	35.312 €	66.883 €	59.786 €	60.797 €	61.765 €	54.670 €	339.213 € 100 %

Le projet sera poursuivi sur toute l'année 2026. le montant du salaire étant estimé à 51984,30 €. L'intervention du PDV sera de 22,65 % soit 11.771 € et le solde de 40.213 € sera pris à charge du Fond énergie

17. Quels sont les besoins, par année, pris en charge par la Politique de la Ville?

Poste Budgétaire	De Avril 2021	2022	2023	2024	2025	→ Août 2026	TOTAL
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...) Pour 1 ETP	35.312 €	48.024 €	48.986 €	49.997 €	50.965 €	11.771 €	245.055 €
Fonctionnement (achats de kits énergie et frais réunions, ...) et frais d'organisation des réunions collectives, achat baffle nécessaire aux présentations	0 €	18.859 €	10.800 €	10.800 €	10.800 €	2.686 €	53.945
TOTAL	35.312 €	66.883 €	59.786 €	60.797 €	61.765 €	14.457 €	299.000 €

Personnel : un bachelier assistant social à temps plein.

Frais de fonctionnement : achat des kits énergie (thermomètres, douchette, Bloc multiprises avec interrupteur, ampoule led, ...), frais d'organisation des réunions collectives et achat baffle nécessaire aux présentations

• FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Détail des postes budgétaires	De Avril 2021	2022	2023	2024	2025	→ Août 2026	TOTAL	% pris en charge par PdV
Achat des kits énergie (thermomètres, douchette, Bloc multiprises avec interrupteur, ampoule led, ...)	0 €	17359 €	9.800 €	9800 €	9.800 €	2186 €	48.945 €	100 %
Frais d'organisation des réunions collectives et achat baffle nécessaire aux présentations	0 €	1.500 €	1.000 €	1.000 €	1.000 €	500 €	5.000 €	100 %
TOTAL	0 €	18.859 €	10.800 €	10.800 €	10.800 €	2.686 €	53.945 €	100 %

• FRAIS DE PERSONNEL

	De Avril 2021	2022	2023	2024	2025	→ Août 2026	TOTAL	% pris en charge par PdV
1 AS ETP	35.312€	48.024 €	48.986 €	49.997 €	50.965 €	51.984 €	285.268€	100 %
% pris en charge par PdV	35.312€	48.024 €	48.986 €	49.997 €	50.965 €	11.771 €	245.055 €	85.90%
% pris en charge autre subsidie	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	40.213 €	40.213 €	14.10%

Remarque : pour 2026 le montant du salaire est estimé à 51984,30 €. L'intervention du PDV serait de 22,65 % soit 11.771 €

E. CONTINUATION DU PROJET

18. Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà de la programmation

Politique de la ville : X OUI ☐ NON

Si oui :

- *Quelles démarches allez-vous entreprendre pour le pérenniser :*
Obtenir d'autres sources de financement pour poursuivre le projet :
- *Poursuivre la gestion de l'action sociale en matière d'URE par la Cellule Energie du CPAS*
- *Continuer de sensibiliser à l'Utilisation Rationnelle de l'Energie des usagers des bâtiments publics du CPAS de Bruxelles,*
- *Ainsi que de continuer à sensibiliser des locataires, usagers des différents services du CPAS à la valorisation des investissements économeurs d'énergie opérés dans leurs logements*
- *Poursuivre le remplacement des châssis dans une perspective de durabilité.*

F. Annexes



Politique de la ville « Programmation 2021-2025 »

FICHE DE PROJET- ACTION

Commune : Ville de Bruxelles

1^{ere} Modif de PGR le :29/03/2022

Numéro et nom du projet :

3.3 Insertion socio-professionnelle et formation à la citoyenneté pour les primo-arrivants

A. PORTEUR DU PROJET

1. Coordonnées de la personne responsable (signataire de la convention) :

Nom, prénom : HARICHE Faouzia

Fonction : Présidente

Adresse : Boulevard Pachéco n°34 - 1000 Bruxelles

Tél. : 02/279 49 99

E-mail : cabinet.f.hariche@brucity.be

2. Identification du porteur de projet :

Nom : Bureau d'accueil pour primo-arrivants, BAPA BXL asbl

Forme juridique : asbl

Siège social : Hôtel de Ville Grand-Place – 1000 Bruxelles

Objet social :

Personne de contact : Christelle Sermon, directrice

Tél. : 02/279 49 99

E-mail : christelle.sermon@brucity.be

Site Internet : www.bapabxl.be

N° de compte bancaire : BE11 0017 6259 1848

Agrémentations par une autorité publique : agrément de la COCOF

Connaissance du périmètre (*expliquez*) :

Notre bureau d'accueil se situe au sein de la Ville de Bruxelles. Les activités se déroulent dans la zone de périmètre.

Expériences utiles : 4 ans (depuis 2016)

Connaissance du fonctionnement de la Commune ? oui

3. Partenaires du projet :

F= Financier O= Opérationnel	Nom	Rôle	Mise à disposition de personnel (nbre d'ETP)	Intervention financière (en €)
O	Sé.sa.me	Partage expertise		
O	EXIL asbl	Partage expertise/sous traitance		
O	ADDE (association pour le droit des étrangers) asbl	Partage expertise/sous traitance		
O	CIRE (coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers)	Partage expertise/Sous-traitant		
O	Opérateurs OISP (organismes insertion socio-professionnelles)	Partage expertise/sous traitance		
O	Sétis Bruxelles asbl	Sous-traitant	1	
	GAMS asbl	Sous traitant		
O	Bruxelles Accueil asbl	Sous-traitant		
O	Marie-Jeanne TIEBRO/Codyme asbl	Partage expertise/sous traitance	1	
O	Ulysse asbl	Partage expertise/sous traitance		
O	Objectif asbl	Partage expertise/sous traitance		
O	Arts et Publics asbl	Partage expertise/sous traitance		
O	Eco Culture asbl	Partage expertise/sous traitance		
O	Alter Brussels asbl	Partage expertise/sous traitance		
O	Belito asbl	Partage expertise/sous traitance		
O	Garance asbl	Sous traitant		
O	Ciproc asbl	Sous traitant		
O	Opérateurs de Citoyenneté	Sous traitant		
O	Promotion sociale Ville de Bruxelles	Sous-traitance		
O	Mission locale Ville de Bruxelles	Partage d'expertise /sous traitance		
O	Casa legal asbl	Partage expertise/Sous-traitance		

B. CONCEPTION DU PROJET

4. Description du projet :

BAPA BXL asbl a pour mission d'accompagner les primo-arrivants à titre individuel, de leur fournir le soutien et les informations nécessaires afin qu'ils puissent mener leur vie de manière autonome et accroître leur participation sociale, économique et culturelle, mais également qu'ils soient sensibilisés aux enjeux liés à leur insertion en Belgique.

Les primo-arrivants ont de nombreux besoins spécifiques liés à leur condition de nouvel arrivant. BAPA BXL asbl propose un projet global en trois axes complémentaires qui répondent aux besoins de notre public et aux réalités de terrain :

1) Axe n°1 : Modules de formation à la citoyenneté et workshop thématiques

Afin de faciliter leur insertion dans la société d'accueil, nous souhaitons renforcer et diversifier notre offre de modules de formation à la citoyenneté et de workshops thématiques afin de répondre plus rapidement, aux besoins et à la demande croissante de ces modules.

2) Axe n°2 : dispositifs spécifiques d'aide à l'accueil et à l'accompagnement des primo-arrivants

Le parcours d'exil des primo-arrivants, les difficultés liées à leur insertion dans la société d'accueil nécessite, dans certains cas, un accompagnement psycho-social et sociojuridique spécifiques que nous ne pouvons offrir dans le cadre du parcours d'accueil. Nous souhaiterions proposer une prise en charge pluridisciplinaire par des experts pour ceux qui en ont le besoin, via des actions/dispositifs spécifiques (soutien psychologique, ateliers pour femmes, permanence juridique).

3) Axe n°3 : Pré-formation, coaching et ISP pour des primo-arrivants

La situation désavantageuse des primo-arrivants sur le marché du travail peut constituer une entrave à leur participation dans d'autres sphères de la vie en société¹¹. A travers cet axe du projet, nous avons la volonté de faciliter leur insertion sur le marché de l'emploi grâce à des ateliers de coaching, un accompagnement en insertion socio-professionnelle, une préformation de base, des tables de conversation pour renforcer leurs compétences linguistiques, leur confiance et leur estime de soi, etc.

A quelle(s) priorité(s) du programme PdV le projet s'attaque-t-il ?

Article 23 de l'Arrêté du Gouvernement de la région de Bruxelles –Capitale relatif à la Politique de la Ville 19/01/2017:

« (...)

§ 3 - Les actions ou opérations favorisant la lutte contre la précarité dans les quartiers, l'accueil et l'accompagnement des groupes cibles les plus fragilisés et l'insertion socio-professionnelle dans des filières porteuses d'emploi, particulièrement celles en lien avec l'aménagement du territoire et le logement, visées à l'article 60, alinéa 1er, 3° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

¹¹ LAFLEUR J.-M., MARFOUK A, *Pourquoi l'immigration en Belgique ?*, 2015

- 3° les interventions ou dispositifs permettant d'améliorer l'accueil des primo-arrivants et de public en errance, ainsi que de lutter contre le sans-abrisme ;
- 4° les actions ou opérations d'insertion socio-professionnelle, particulièrement en lien avec le logement et l'aménagement du territoire.

5. Quelle est l'origine du projet ?

a. Expliquez le constat de départ, la problématique rencontrée

La Ville de Bruxelles se distingue par divers aspects spécifiques qui en font une ville cruciale en matière d'accueil et d'inclusion des primo-arrivants et des personnes migrantes, à savoir:

- Avec 21.257 primo-arrivants¹² résidant sur le territoire communal (16,5% de l'effectif global), la Ville de Bruxelles reste la première terre d'accueil des primo-arrivants en Région Bruxelloise ;
- Dotée d'une expérience et d'une expertise, par les dispositifs et projets développés en matière d'accueil, d'accompagnement, de participation sociale, et d'initiation à la citoyenneté des primo-arrivants et des personnes migrantes ;
- Elle est une des deux premières communes bruxelloises à avoir mis en place un Bureau d'accueil pour primo-arrivants, BAPA BXL, agréé par la COCOF, qui propose un parcours d'accueil pour primo-arrivants en Région de Bruxelles-Capitale depuis 2016, pour 2.000 nouveaux dossiers par an.

Face aux défis majeurs liés aux multiples dimensions des politiques d'intégration des personnes migrantes et forte de son expérience en la matière, la Ville de Bruxelles souhaite renforcer les actions de son Bureau d'accueil pour primo-arrivants, BAPA BXL asbl, pour répondre aux besoins de son public

Ainsi, depuis plus de 4 ans¹³, l'asbl BAPA BXL offre un parcours d'accueil gratuit, dans ses locaux¹⁴, qui s'adresse aux « primo-arrivants » des 19 communes de la Région Bruxelloise. Ceux-ci sont particulièrement fragilisés, ils sont notamment victimes d'exclusion sociale, de précarité, de discriminations, etc.

Nous organisons des **modules de formation à la citoyenneté** afin de leur permettre de mieux comprendre le fonctionnement de la Belgique, de ses institutions et d'acquérir des clés de compréhension de notre société. Cependant, tous nos bénéficiaires n'ont pas encore eu accès au module de formation à la citoyenneté pour diverses raisons : manque de connaissance d'une des 3 langues dans lesquelles les formations sont dispensées (AR-ENG-FR) ; au niveau logistique, nous ne disposons que de 2 salles de formation, le besoin de renforcer les ressources humaines, le succès de nos formations; ce qui ne nous permet pas de répondre à la demande croissante de notre public.

¹² Rapport annuel de la Coordination Sociale, Jeunesse à Bruxelles asbl, 2018

¹³ Depuis l'été 2016, BAPA BXL a accueilli plus de 3.925 candidats au parcours d'accueil et plus de 3.020 personnes ont entamé un parcours d'accueil (Chiffres au 12 octobre 2020)

¹⁴ De juillet 2016 à Septembre 2018 : au Boulevard Anspach 1; et depuis septembre 2018 : au Boulevard Pachéco 34 à 1000 Bruxelles

En fin de chaque module de citoyenneté, une matinée est dédiée à l'évaluation de la formation afin de mieux comprendre les attentes de nos bénéficiaires et d'intégrer leurs remarques ou suggestions dont voici quelques exemples:

- Ils estiment nécessaire d'offrir aux primo-arrivants un module de citoyenneté dès leur arrivée à Bruxelles afin de « gagner du temps » et de mieux comprendre les démarches à entreprendre. D'où la nécessité de **multiplier les modules en différentes langues**.
- L'intervention **d'experts extérieurs sur différentes thématiques** est très plébiscitée notamment sur le code de la nationalité, l'emploi, la médiation de dettes
- Disposer de supports sur la matière ; ce qui **nécessite de développer des outils/supports** (syllabus en différentes langues, outils adaptés aux analphabètes,) répondant aux besoins des bénéficiaires dans sa diversité (linguistique, profils socio-éducatifs).

D'expérience nous savons que dans sa quête d'un emploi à Bruxelles, un primo-arrivant doit souvent faire face à une série d'obstacles - auxquels d'autres personnes ne sont pas confrontées - qui sont des freins à l'accession à un travail : lourdeur et incompréhension des démarches administratives, nécessité de connaître le paysage institutionnel, non reconnaissance de leurs diplômes étrangers et/ou de leur expérience acquise à l'étranger, méconnaissance de la langue et des codes comportementaux à avoir lors d'un entretien d'embauche, ... qui rendent difficile leur insertion sur le marché de l'emploi et qui les découragent.

Les primo-arrivants bénéficiaires occupent souvent des emplois précaires, sont victimes de comportements abusifs de certains employeurs et autres. La nécessité de bien les informer sur leur statut juridique, leurs droits et leurs devoirs (par ex. en matière d'emploi), à déceler les pratiques discriminatoires ou abusives est confirmée par nos collaborateurs. .

Certaines femmes sont en recherche d'activités, de lieux pour s'exprimer mais ne trouvent pas toujours des lieux propices à l'écoute et à leur épanouissement (manque de connaissance de la langue, méfiance, etc) . Bapa BXL est déjà un lieu d'ancrage pour nos bénéficiaires, d'après leurs témoignages, d'où la nécessité de développer davantage **d'activités et des groupes de paroles** pour les femmes bénéficiaires.

Enfin, la période sanitaire liée à la pandémie du virus COVID19, a mis en exergue un réel **besoin d'espace de communication** pour les primo-arrivants. En effet, ceux-ci se sont confiés à leurs accompagnateurs sociaux sur les difficultés qu'ils ont vécues durant cette période, leurs inquiétudes, leur isolement, etc. La méconnaissance de la langue, la fermeture des institutions ont créés un flou pour ces personnes vulnérables, mais leur statut parfois très précaire, a aussi eu d'autres conséquences : certains ont été touchés plus fortement au niveau financier, la charge mentale pour les mères célibataires, les difficultés liés au suivi des enfants scolarisés à distance (pour des parents peu alphabétisés ou ne maîtrisant pas la langue française),

En outre, cette crise sanitaire, qui s'est prolongée depuis mars 2020, a mis en exergue de nouveaux besoins et renforcer les besoins en accompagnement des bénéficiaires liés entre autres à la fracture numérique et à l'illectronisme. En effet, nous avons été confrontés au manque de compétences informatiques, aux difficultés d'utilisation des outils numériques par nos bénéficiaires, à l'absence de connexion internet et/ou de matériel informatique adapté (ordinateur, tablette, passage à la vidéoconférence, à l'utilisation de plateforme tel que Zoom, Teams, etc) pour suivre des formations/ateliers en vidéoconférence d'une part. D'autre part, le contexte a favorisé une accélération de la digitalisation pour les rendez-vous et les démarches administratives auprès des services (e-guichet, e-banking,) et dans le cadre de leur insertion socio-professionnelle (création CV en ligne, formulaire en ligne, ...).

D'où la nécessité d'une part, d'acquérir et de mettre à la disposition de nos bénéficiaires du matériel informatique pédagogique adéquat (tablettes numériques avec clavier) et d'autre part, de les accompagner à l'utilisation des outils numériques (tablettes, logiciels, plateformes tels que zoom, etc) afin de développer leurs compétences et leur autonomie.

C'est la raison pour laquelle, nous souhaitons nous équiper de tablettes numériques avec clavier (frais en investissement) et renforcer le développement des compétences numériques via par exemple des ateliers d'initiation au numérique.

- b. Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant : ☒ OUI ☐ NON
i. Si oui, pouvez-vous décrire le projet ?

Notre bureau d'accueil, créé en 2016, poursuit ses missions depuis lors. Les modules de formation à la citoyenneté ont débuté en 2017 ainsi que les workshops.

Le projet vise en effet à renforcer un projet existant. Dans le cadre du Programme de Politique de la Ville 2017-2020, plus précisément la modification de programme en 2020, notre projet a fait l'objet d'un accord et d'un subventionnement pour permettre le développement de ces activités. Ce projet quinquennal nous permettrait de le pérenniser pour les années à venir.

Axe 1: Modules de formation à la citoyenneté et workshop thématiques

Nous souhaiterions augmenter l'offre (volume et nombre de langues) et favoriser l'accès plus large et rapide pour les primo-arrivant.e.s. aux **modules de formation à la citoyenneté** et aux **workshops thématiques**, dans de nouveaux locaux (salles de formations) situées dans une zone ZRU 2020 à 1000 Bruxelles: Rue de l'Epargne 7, Rue Forêt d'Houthulst 33 (pas encore accessible car doit faire l'objet de travaux) ;

Pour y répondre, il sera nécessaire **développer des partenariats** avec d'autres acteurs clés afin de donner toutes les informations pertinentes par des experts externes pour répondre aux questions spécifiques de notre public (nationalité, droits de séjours, emploi,). **Des activités pédagogiques culturelles et visites guidées institutionnelles** sont également prévues lors des modules de formation afin d'approprier leur ville et d'encourager leur insertion socioculturelle et leur mobilité à Bruxelles.

Afin que les bénéficiaires puissent réutiliser ultérieurement la matière globale vue en formation, nous voudrions leur remettre une **farde de documentation** (comprenant un syllabus, de nombreuses adresses utiles et des outils pratiques), y compris sous un format électronique cad. **sur une clé USB¹⁵** . Ces outils seraient également traduits en différentes langues et adaptés au niveau d'alphabétisation de la personne.

Axe n°2: dispositifs spécifiques d'aide à l'accueil et à l'accompagnement des primo-arrivants

¹⁵ Il ne s'agit pas d'un site web.

2.1. Soutien psychologique

Certains primo-arrivants, originaires, pour partie de pays en guerre, de pays où ils ont subi des traitements inhumains et dégradants, font face à des **séquelles et troubles psychologiques, psycho-traumatiques complexes** consécutifs aux traumatismes et aux conditions de fuite et d'exil dramatique pénibles. Ils ont besoin ainsi que leurs familles d'aide psychologique et de soins spécifiques adéquats.

La non maîtrise du français ou d'une langue de contact, les différences culturelles, les traumatismes et douleurs liées à la guerre ou à la migration peuvent constituer autant d'obstacles à la participation sociale, économique. Ceux-ci peuvent aussi se retrouver dans un état de **profond de mal-être, face à un sentiment d'insécurité et d'impuissance, lié à leur situation souvent précaire dans le pays d'accueil** (par exemple situation économique instable ou de ne pas disposer d'un logement décent). Ainsi, l'angoisse de vivre dans une société étrangère peut être réelle et s'ajouter à la difficulté de concilier projet familial, individuel et professionnel. Les échecs successifs, les difficultés à répétition, le sentiment de perdre son potentiel, la non-valorisation sociale peuvent les conduire, en général motivés et dynamiques à leur arrivée en Belgique, vers des difficultés de santé mentale.

Nos travailleurs sociaux rencontrent des difficultés à orienter ce public fragilisé vers des services de santé mentale, notamment, à cause du manque de connaissance de la langue mais aussi de la méfiance à l'égard de ces services. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons offrir cet accompagnement par la **prise en charge optimale par des experts** ayant une expertise spécialement dédiés à ce public cible (interculturalité, souffrances liés à l'exil, , ...), en collaboration avec un service de santé mentale pluridisciplinaire (ex. Le Sésame, Solentra) mais aussi des interprètes pour les personnes qui ne maîtrisent pas encore le français. Dès lors nous souhaitons développer : des **séances de consultation individuelles et des activités communautaires avec des professionnels**. Cet aspect est peu pris en considération dans les politiques d'accueil des primo-arrivants et dans le parcours d'accueil.

2.2. Ateliers spécifiques pour les femmes primo-arrivants

Nous souhaitons organiser des **ateliers spécifiques pour les femmes primo-arrivantes**, qui aborderaient les thématiques fondés sur leurs besoins et leurs attentes (ex. difficultés liées à leur vie affective, relationnelle et sexuelle, les éventuelles relations de dépendance familiale, les violences intrafamiliales, etc.) Ces ateliers leur permettront de se rencontrer, d'échanger sur leurs parcours de vie et d'exil et de se créer un réseau afin de sortir de leur isolement. Divers outils seront utilisés, des activités pédagogiques et visites sont également organisées, en fonction des besoins des participantes, pour favoriser les échanges et atteindre les objectifs.

Notre spécificité est de les organiser dans une langue de contact, dans une institution qu'elles connaissent déjà (BAPA BXL), où elles se sentent en sécurité et en confiance. .

2.3. Permanence juridique au BAPA BXL

La stabilité du séjour dans le pays d'accueil est la condition première d'une intégration de qualité. Ces dossiers sont complexes, techniques et nécessitent une **prise en charge socio-juridique spécialisée**. BAPA BXL asbl fait non seulement appel à des associations socio-juridiques partenaires (ex. ADDE, SIREAS, CIRE) pour obtenir des avis, des conseils, des informations sur les droits de leurs bénéficiaires, mais notre association oriente aussi les bénéficiaires pour un suivi juridique plus spécifique de leurs dossiers.

Cependant, nos accompagnateurs sociaux rencontrent des difficultés lors de ces orientations due notamment à la méconnaissance de la langue (associations ne travaillant pas avec des interprètes), les difficultés de mobilité de certains primo-arrivants, les permanences de ces services sont très souvent saturées, les délais d'attente pour un rendez-vous sont très longs, alors que nous rencontrons parfois des situations très urgentes (titre de séjour en danger, violences intrafamiliales, ...). ; cela crée du découragement chez ce public déjà fragilisé mais surtout retarde la résolution de la problématique.

Enfin, les primo-arrivants fragilisés déplorent le fait d'être toujours « renvoyés » d'un service à l'autre, certains bénéficiaires ne se présentent pas aux rendez-vous pour différentes raisons : méfiance envers l'association, difficulté à trouver son chemin, incompréhension des démarches administratives, accueil inadapté à cause de la méconnaissance de la langue, etc. Toutes ces barrières rencontrées par notre public renforcent d'une part, leur exclusion de l'accès à certains droits fondamentaux et d'autre part, leur précarité (la méconnaissance des législations et de leurs droits conduisent à des situations où ils ont été victimes d'abus, des discriminations de surendettement, ...).

C'est pourquoi, nous proposons de développer une **permanence socio-juridique en interne**, qui viendrait en soutien aux accompagnateurs sociaux et qui permettrait de résoudre les problématiques socio-juridiques plus efficacement. Un échange continu et direct entre l'accompagnateur social, le bénéficiaire et le travailleur social juriste, permettra une meilleure prise en charge de la problématique et une résolution plus efficace et rapide de celle-ci.

Axe n°3 : Pré-formation, coaching et ISP pour des primo-arrivants

L'intégration des primo-arrivants sur le marché du travail est une étape cruciale vers leur intégration sociale et culturelle parce qu'elle permet des interactions sociales et fournit habituellement des moyens économiques pour assurer un niveau de vie décent.

Les primo-arrivants sont confrontés à de nombreuses difficultés: liées au séjour et aux procédures administratives, la méconnaissance de la langue ou la perte des acquis en raison d'un manque de pratique du français, le manque d'estime de soi, la non reconnaissance de leurs diplômes et des compétences qui est parfois en deçà du niveau qu'ils avaient dans leur pays d'origine. Ces difficultés amènent une charge administrative qui peut impacter leur disponibilité à la recherche d'emploi, elles créent des frustrations et un mal-être, qui peuvent avoir des impacts importants.

Bon nombre de nos bénéficiaires sont orientés par leur accompagnateur social vers des formations qualifiantes ou des structures d'ISP; mais ils sont souvent refusés ou échouent aux tests d'entrée à cause de la maîtrise insuffisante de la langue, des mathématiques, de l'informatique, leurs niveaux ne sont pas toujours transposables au regard des standards attendus.

Afin de renforcer leur français, nous souhaiterions organiser des **tables de conversations** qui permettrait d'améliorer leur apprentissage de la langue mais également de se créer un réseau social, ce qui favorisera notamment les possibilités d'embauche, de stage, et, leur choix professionnel.

Nous souhaiterions développer pour notre public, le plus éloigné de l'emploi, **des préformations de base /formations de remise à niveau** afin qu'ils acquièrent le niveau nécessaire à l'entrée aux formations qualifiantes.

Enfin, les formations qualifiantes et l'accès à l'emploi nécessitent également l'acquisition d'autres compétences telles que les *soft skills*. Hors, les primo-arrivants ont peu de connaissance des codes comportementaux liés au monde du travail de la société d'accueil (par exemple, certains de nos

bénéficiaires n'ont jamais dû réaliser un CV ou passer un entretien d'embauche pour travailler dans leur pays).

Conscients de ce constat sur le terrain, nous avons développé des ateliers de coaching à l'image professionnelle en collaboration avec la Mission locale de la Ville de Bruxelles, avec une coach spécialisée en la matière. Par conséquent, afin favoriser et de soutenir leur insertion socioprofessionnelle, l'estime de soi, nous envisageons de poursuivre **les ateliers de coaching** à l'image professionnelle et aux codes comportementaux liés au monde du travail, à la recherche d'emploi et à l'entrée en formation qualifiante.

Par ailleurs, ces ateliers sont bénéfiques pour les femmes primo-arrivantes qui, sont confrontées à des difficultés spécifiques (concentration des emplois dans le secteur des services, fragilité de l'emploi en temps de grossesse et de maternité, violences conjugales, etc.). Il est nécessaire d'accorder une attention particulière à cette catégorie de migrantes. Les mesures doivent viser une formation réellement émancipatrice, un accompagnement spécifique dans leur recherche d'emploi.

Les retours positifs de nos participant.e.s aux ateliers nous ont confirmé de la nécessité d'intensifier ceux-ci, mais aussi de proposer un accompagnement socio-professionnel plus diversifié à nos bénéficiaires qui prendraient plusieurs formes.

Bien que nous n'ayons pas pu engager un formateur ayant un profil ISP, nous réaliserons ces ateliers via des collaborations.

La digitalisation accrue des services (ex. e-guichet, e-banking,...), le recours aux plateformes/applications numériques pour la prise de rendez-vous ou des démarches administratives, pour suivre des formations à distance en ligne, pour chercher un emploi et postuler (envoi CV, formulaire en ligne, etc) suppose de disposer des outils, d'une connexion, ainsi que des compétences numériques. Or la situation sanitaire a mis d'autant plus en exergue la fracture numérique, l'exclusion numérique de nos bénéficiaires, l'absence ou l'insuffisance de compétences numériques, voire l'illectronisme.

La lutte contre la discrimination, l'accessibilité au marché du travail et le capital social et culturel sont des éléments fortement contributifs à l'intégration des primo-arrivants, c'est pourquoi nous proposerions **des ateliers spécifiques** qui prennent en compte leurs difficultés:

- **Un travail de développement d'ISP**
- **Des ateliers de coaching à l'image professionnelle**
- **Des ateliers de coaching individuels et collectifs**
- **Des ateliers d'initiation ou de renforcement au numérique**

Pour réaliser cet axe du projet, nous travaillerons en collaboration avec des partenaires. Nous essayerons de trouver d'autres financements le cas échéant pour renforcer cet axe de travail.

ii. Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ?

c. Un projet similaire existe déjà ? : ☐ OUI ☒ NON

i. Si oui, pouvez-vous décrire le projet ? : *(où et quand ?)*

ii. Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ?

iii. En quoi votre projet diffère ? Qu'est-ce que votre projet apporte en plus ?

Afin de renforcer l'accueil et l'accompagnement de son public fragilisé, les primo-arrivant.e.s., de favoriser la lutte contre la précarité, l'égalité des chances ainsi que l'insertion socioprofessionnelle de celui-ci, Bapa BXL asbl propose un projet global en trois axes complémentaires via des actions qui répondent aux besoins de notre public et aux réalités de terrain.

Un accompagnement holistique et pluridisciplinaire, dans une langue de contact, permettra aux primo-arrivants de mieux s'insérer dans la société d'accueil et de prendre en compte d'autres aspects liés à leur établissement à Bruxelles.

Les activités et ateliers que nous développons sont spécifiquement destinés au public de primo-arrivants qui n'est, à l'heure actuelle, accompagné par aucune autre structure que la nôtre, parce qu'ils sont soit très éloignés de l'emploi, soit n'ont pas encore acquis les compétences de base ou linguistiques nécessaires pour débiter une recherche d'emploi ou pour entrer en formation .

6. Public visé : Précisez le type de public que vous visez (âge, sexe, niveau de qualification, situation sociale,...) et le nombre de participants escomptés.

Le public visé : les primo-arrivants, c'est-à-dire les personnes de nationalité étrangère, originaires aussi bien des Etats membres de l'UE que des pays tiers à UE, de plus de 18 ans, séjournant légalement à Bruxelles avec un titre de séjour de plus de 3 mois.

En 2019, ce ne sont pas moins de 1.018 nouvelles personnes, originaires de 87 pays différents, dont 58 % de femmes et 42% d'hommes, qui se sont présentées dans nos locaux afin d'y entamer, sur une base volontaire, le parcours d'accueil pour primo-arrivants.

Avec la situation sanitaire, et la réduction des groupes dans les salles, nous estimons à 400 personnes par an qui participeront aux formations à la citoyenneté et aux workshop thématiques.

En effet, au vu de l'actualité sanitaire du moment, nous avons du procédé à la division de groupes en 2, nous sommes passé ainsi de 20 participants maximum par module à 12 participants (ou 10 selon la taille de la salle de formation) 3 à 4 fois par mois, les workshops organisés avec des experts, les séances sur des thématiques bien précises (nationalité, carte de séjour , ...). Bien entendu, si les conditions sanitaires le permettent, nous espérons augmenter ce nombre estimé annuellement.

Nous visons aussi spécifiquement les primo-arrivants peu ou infra-qualifiés pour suivre les modules de préformation et les séances de coaching en ISP. Tandis que les primo-arrivants ayant des besoins spécifiques seront orientés vers les projets qui seront adaptés à leurs besoins (ex. problèmes de santé mentale vers le soutien psychologique).

La demande introduite favorise aussi l'émancipation des femmes. Les femmes primo-arrivantes seront encouragées à suivre les modules de formation à la citoyenneté et les activités individuelles ou collectives développées dans le cadre de notre projet.

Dans le cadre de leur accompagnement social, toutes les démarches nécessaires seront entreprises avec les bénéficiaires pour lever les éventuels obstacles à leur participation aux activités.

- a. Qu'allez-vous mettre en œuvre pour atteindre le public visé ?
(Si votre projet poursuit un objectif en matière de genre, décrivez comment vous pensez atteindre le public de filles-femmes par exemple)

Nous allons organiser des ateliers spécifiques pour femmes, l'objectif est de leur offrir un lieu de rencontre, d'échanges et d'expression où elles pourront parler et communiquer en toute liberté et sérénité d'une part, et de se créer un réseau d'autre part, afin de sortir de leur isolement.

Ces ateliers seront organisés en différentes langues afin de permettre aux femmes qui ne maîtrisent pas encore le français ainsi que celles pour qui la mobilité reste difficile, en raison d'un manque de connaissance de la Ville de pouvoir y participer, dans une institution qu'elles connaissent déjà (BAPA BXL), et où elles se sentent en sécurité et en confiance.

Par ce projet, nous favorisons l'émancipation des femmes et les encourageons à poursuivre nos modules de formation à la citoyenneté.

- b. Si vous souhaitez que votre démarche soit inclusive (le genre, le handicap, l'origine ethnique et culturelle,...), qu'allez-vous entreprendre pour y arriver ?

Notre projet vise en effet une démarche inclusive en terme de genre. Nous mettons tout en œuvre afin de développer des activités spécifiques pour les femmes afin de renforcer leur empowerment mais aussi de les inciter à activer leurs droits et trouver leur place dans la société.

Nous développons des ateliers de coaching à l'image professionnelle afin de permettre tant aux femmes qu'aux personnes infra-qualifiées, de reprendre confiance en elles et de retrouver l'estime d'elle-même.

En 2019, nous avons accueillis 58% de femmes et 42% d'hommes (contre 56% en 2018). Pour permettre aux mères célibataires ou mère au foyer de participer à nos activités, nous multiplions les partenariats avec les lieux de garde et les crèches afin de trouver une solution de garde pour les enfants et ainsi leur faciliter le suivi des cours de français et d'autres formations/activités selon leurs besoins.

Notre démarche est également inclusive au niveau ethnique et culturelle puisque nous accueillons des personnes originaires de plus de 87 pays différents. Afin de pérenniser cet accueil et de l'élargir aux autres personnes d'origine culturelle et de nationalité différente, nous souhaiterions organiser des modules de formations à la citoyenneté et d'autres activités en offrant une offre adaptée et plus large en termes de langues.

- c. Si vous souhaitez augmenter la mixité sociale, quelles actions envisagez-vous ?

Nos projets s'inscrivent effectivement dans une démarche de mixité sociale. Les primo-arrivants qui composeront les modules de citoyenneté, workshops et autres ateliers sont, toutes nationalités confondues, issus de divers milieux sociaux et économiques (travailleurs salariés, indépendants, allocataires sociaux, conjoints au foyer, étudiants, etc).

Nous continuerons à travailler avec cet objectif pendant toute la durée du projet.

- d. Comment allez-vous communiquer sur le projet ?

Nos bénéficiaires seront tenus au courant de nos activités au travers d'une communication directe, par les travailleurs sociaux dans une langue de contact comprise par nos bénéficiaires. Par ailleurs, nous

allons également développer des supports de communications que nous afficherons dans notre salle d'attente et ce, en plusieurs en langues, et distribués auprès de nos différents partenaires.

Nous allons également communiquer sur nos activités via notre site web, les réseaux sociaux et autres canaux de diffusion ainsi que via nos partenaires.

7. Inscrivez-vous votre projet dans une optique de transition ville durable ?

Pas applicable

8. Quels résultats concrets envisagez-vous ? (Bénéfices attendus dès la fin de l'action pour le public visé)

(précisez par ex. le nombre d'hommes ou de femmes que vous souhaitez former ?)

Le projet dans sa globalité prévoit d'atteindre autant de femmes que d'hommes et de tous les âges, de 18 à 65 ans.

Pour certains sous-projets spécifiques, ce sont les primo-arrivant.e.s infra scolarisé.e.s et ne maîtrisant pas la langue française qui sont visé.e.s ou ceux /celles qui sont le plus éloigné.e.s de l'emploi.

Les primo-arrivant.e.s sont originaires d'une des 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale (cf. adresse d'inscription). Ils sont orientés vers notre BAPA, via plusieurs canaux : le bouche à oreille/famille, les (anciens) participants, les communes, les CPAS, le réseau associatif, notre propre sensibilisation (ex. flyer, affiche, etc), internet (et les réseaux sociaux) et via d'autres canaux (ex. écoles, avocats, bibliothèques, etc).

Pour *les modules de formation à la citoyenneté*, nous prévoyons de toucher +/- 400 femmes et hommes confondus, de toutes nationalités par an, si nous devons maintenir nos groupes à 12 personnes suite aux mesures sanitaires liées au COVID. Par contre, si la situation normale se rétablit, nous serons en mesure de pouvoir accueillir jusqu'à 20 personnes par module, à raison de 3 modules mensuels soit 60 personnes par mois durant les 5 années, ce qui représente environ 3.300 personnes.

Pour *les ateliers de coaching (à l'image professionnelle /en ISP)*, nous prévoyons également de proposer ces ateliers à ceux qui suivent le module de formation à la citoyenneté soit +/- 660 personnes par an également (soit 3.300 personnes pour 5 ans) ou +/- 400 personnes (sur base de groupes réduits liés au COVID). Et d'autres personnes seraient susceptibles de les suivre afin de poursuivre leur insertion sur le marché du travail plus intensivement.

Pour *les ateliers développés spécifiquement pour les femmes*, nous estimons pouvoir toucher des femmes de toutes origines confondues maîtrisant le français ou non, âgées de min 18 ans. L'objectif de ces ateliers étant de leur offrir un espace de paroles mais aussi les faire sortir de leur isolement et enfin leur permettre de se créer un réseau social.

Les *permanences juridiques* seront également ouvertes à tous, en fonction des besoins identifiés par les accompagnateurs sociaux, notre capacité d'accueil étant de 2.000 nouveaux dossiers par an, nous estimons au moins qu'un tiers y aura recours.

9. Impacts attendus (à long terme, à quels changements peut-on s'attendre grâce à la mise en œuvre du projet ?) :

- Renforcer l'estime de soi et la confiance en soi des primo-arrivants ; développer des compétences spécifiques en calcul et en français, **en informatique et numérique** en vue de réussir les tests d'entrée en formation qualifiantes/ sur le marché de l'emploi et favoriser l'accès au marché de l'emploi.
- Renforcer l'apprentissage de la langue française
- Acquérir des connaissances de base sur le fonctionnement de la Belgique et de ses institutions ;
- Sortir de l'isolement nos bénéficiaires et plus spécifiquement les femmes, favoriser la création et le développement d'un réseau social
- Accéder aux mêmes droits fondamentaux que le reste des citoyens bruxellois (permanences sociojuridiques)
- Mise à l'emploi durable et de qualité pour un public actuellement fragilisé et en marge des recrutements classiques ; meilleure connaissance des attentes des employeurs en matière de compétences, savoir-faire et savoir-être des candidats à l'emploi.

10. Méthode d'évaluation envisagée :

Conditions de réussites :

Les projets seront évalués d'un point de vue quantitatif au regard des résultats chiffrés et qualitatifs.

Evaluation des participants : nous avons mis au point une évaluation des modules de citoyenneté. A la fin de chaque module de formation, une matinée est dédiée à l'évaluation globale de la formation. Nous continuerons à évaluer les modules de cette manière.

Evaluation quantitative : le nombre de participants aux différents ateliers, activités et workshops, nous permettra d'évaluer la nécessité d'organiser ce genre d'ateliers. Le nombre d'ateliers organisés par an.

Evaluation qualitative : le nombre de démarches effectuées par le primo-arrivants seul, le nombre de Cv envoyé, le nombre de réussite en entrée de formation qualifiante ...

Auto-évaluation des formateurs : évaluation des ajustements nécessaires pour les futurs modules, les activités qu'il est opportun de continuer ou ne plus organiser,

Il en sera de même pour les ateliers pour femmes et autres ateliers de coaching.

Evaluations de la permanence sociojuridique : nombre de problématique soumise, nombre de problématique résolue, thématiques des problématique ...

Evaluations des séances de soutien psychologique : nombre de primo-arrivants, type de problématique, etc.

Indicateurs de résultats :

Ces indicateurs serviront à évaluer le suivi du projet et devront être fournis lors du rapport final

- Nombre de participants : 660 par an (par groupes d'âge : 30 % (18-29 ans) ; 58 % (30-44 ans) ; 12% (45 - 65 ans), par genre : 55% femmes, 45% hommes, par quartiers : tous confondus...);
- Nombre de modules et d'heures de cours / formation organisés, par an : 30 modules de formation (58H de cours/ modules)
- Nombre d'ateliers par an : 55 séances (2,5 à 3h/séance);
- Nombre de personnes inscrites à la formation : entre 10 et 20 personnes/formation;
- Nombre de personnes mises à l'emploi : +/- 100 personnes
- Taux de satisfaction des acteurs et participants : 90%;
- Impact symbolique : image et rayonnement positif des quartiers concernés à destination des autres;
- Impact symbolique : image et rayonnement positif des primo-arrivants ;
- Nombre d'événements organisés par année ;
- Nombre d'heures d'ouverture par an / mois, grille-horaire des activités : 9h à 12h30/13h00 et 14h à 17h00 (en fonction des activités);
- ...

Le nombre d'ateliers, de modules et le nombre de personnes participants aux activités sera dépendant des mesures sanitaires et restrictions liées au COVID 19.

C. MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET

11. Une phase préparatoire est-elle nécessaire¹⁶ (expliquez et présentez le timing prévu) :

Une phase préparatoire sera nécessaire afin de permettre d'engager le personnel.

Par ailleurs, nous devons accomplir des travaux de rénovation dans nos nouvelles salles de formations (deux).

Il faudra également former le personnel pour mener à bien les projets tels que les ateliers pour femmes, formation en PRODAS ou autre type ; pour les modules de citoyenneté, des formations telles que gestion des conflits, interculturalité, formations sociojuridiques, supervisions des travailleurs sociaux sur l'accueil des personnes migrantes avec des troubles de santé mentale, etc.

12. Date de début, de fin et durée totale du projet :

Le projet s'étalera de juillet 2021 à août 2026.

13. Localisation de l'activité et son rayonnement d'action:

- Rue de l'Epargne 7 – 1000 Bruxelles (200 m2)
- Rue Forêt d'Houthulst 33 – 1000 Bruxelles (80 m2)

Nos activités sont ouverts aux primo-arrivants résidents des 19 communes bruxelloises, le rayonnement géographique de nos actions est donc bien plus large et s'étend à la Région Bruxelloise.

¹⁶ Association du public à la conception, recherche de locaux, engagement de personnel, études réalisées en vue du projet, formations suivies pour mener à bien le projet, etc.

14. Engagement de personnel : (ETP, période, niveau...)

Nous envisageons pour la réalisation de ce projet, l'engagement :

un ETP travailleur social juriste (engagement) – de niveau A	temps plein (37h30), ancienneté + /- 5 à 10 ans	Année 2021 à 2026
Un ETP psychologue (engagement/mise à disposition) – de niveau A	temps plein (37h30), ancienneté +/- moins de 5 ans	Année 2021 à 2026

15. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet :

Année	Description	but	Début	fin	Fréquence
2021	Reconduction de contrat	Compléter l'équipe : travailleur social : juriste /formateur /psychologue	Juillet	31/08/2026	
2021-2026	Partenariats	Soutien psychologique	Juillet	Fin du projet	En continu
2021	Logistique, et aménagements locaux	Préparation des locaux	Juillet	Avril 2021	
2021-2026	Réseautage et recherche de partenaires potentiels	Enrichir le projet par des collaborations diverses	Juillet 2021	Fin du projet	En continu
2021-2026	Organisation des séances individuelles et collectives	Assurer le soutien psychologique	Juillet 2021	Fin du projet	En continu
2021-2026	Animation des modules de citoyenneté, activités/sorties pédagogiques	Développer en plusieurs langues les modules	Juillet 2021	Fin du projet	En continu
2021-2026	Promotion des actions via différents outils de communication	Informar le public et les partenaires sur les projets, les modalités	Juillet 2021	Fin du projet	En continu
2021-2026	Animation d'ateliers pour femmes		Juillet 2021	Fin du projet	Selon le nombre participantes
2021-2026	Animation et d'ateliers thématiques	Informar le public	Juillet 2021	Fin du projet	En continu
2021-2026	Organisation d'une préformation de base	Améliorer les compétences de nos bénéficiaires	Juillet 2021	2025	1 module par an

2021-2026	Organisation et partenariats	Assurer les permanences juridiques	Juillet 2021	Fin de projet	En continu
2021-2026	Développement d'outils pédagogiques et supports	Offrir des outils de qualités, adaptés, et traduits	Juillet 2021	Fin de projet	En continu
2021-2026	Coaching individuel et collectif	Proposer des ateliers et un accompagnement ISP et les adapter	Juillet 2021	Fin de projet	En continu
2021	Acquisition de matériels numériques pédagogiques sécurisés et outils numériques	Faciliter le suivi des formations/ateliers/workshops en ligne et le développement de compétences	Juin /juillet2021	Fin de projet	En continu
2021-2026	Ateliers d'initiation au numérique	Améliorer les compétences numériques de nos bénéficiaires	Septembre 2021	Fin de projet	Selon les besoins/ En continu
2021-2026	Activités artistiques via projet photo/vidéo	Favoriser les talents, la participation artistique et culturelle	Septembre 2021	Fin de projet	Selon les besoins/ En continu
2021-2026	Evaluation de chaque module de citoyenneté	En fin de chaque module : évaluation et réajustement	Juillet 2021	Fin de projet	En continu (fin de module)
2021-2026	Organisation des tables de conversation		Septembre 2021	Fin de projet	Selon les besoins et la demande
2021-2026	Evaluation des actions	Ajuster éventuellement les projets	Juillet	Décembre	2 fois/an
2026	Evaluation du projet en général		Fin du projet	Juin 2026	Evaluation du projet

D. MOYENS

Taux d'intervention de la Politique de la Ville (%)

16. Quels sont vos sources de financements sur ce projet ?

Poste budgétaire	07/2021	2022	2023	2024	2025	08/2026	Total
PDV	77.038,39	167.461,61	155.000	155.500	154.750	31.750	741.500 euro
Commune							
Autres (COCOF)	26.500						26.500 euro
Total	103.538,39	167.461,61	155.00	155.500	154.750	31.750	768.000 euro

17. Quels sont les besoins, par année, pris en charge par la Politique de la Ville?

- Remplissez le tableau récapitulatif suivant

Poste budgétaire	07/2021	2022	2023	2024	2025	08/2026	Total
Matériel & investissement ¹⁷ (achat ordinateur, imprimante, mobilier, matériaux,...)	6.401	0	0	0	0	0	6.401 euro
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...)	47.962,26	110.636,74	109.500	110.000	111.000	27.750	516.849 euro
Fonctionnement (loyer, téléphone, petit matériel de bureau, s, activités liés au projet,...)	22.675,16	56.824,84	45.500	45.500	43.750	4.000	218.250 euro
Total	77.038,42	167461,61	155.000	155.500	154.750	31.750	741.500 euro

Glissement : -29.401 euros de frais de personnel vers frais de fonctionnement +23.000 euros et vers frais d'investissement + 6.401 euros

Les besoins couvrent :

- les frais de personnel de 2 ETP,
- des frais de fonctionnement : à savoir les charges locatives, des frais administratifs (tels que frais de petit matériel et fournitures de bureau : ex. clés USB, interprétariat, frais liés au personnel (ex. formation), etc),
- des frais liés aux activités (principalement des frais des prestataires externes/collaborations avec partenaires dans le cadre des ateliers de femmes, ateliers et workshops en ISP, en soutien psychologique, des modules de citoyenneté, modules de préformation, etc).

Possibilité de glissement d'un poste à l'autre en fonction des besoins.

¹⁷ Les dépenses d'investissement supérieures à 5.000 € sont soumises à l'accord préalable et écrit de la Région.

- Joignez, en annexe, le détail (poste par poste) des moyens financiers nécessaires pour mener à bien votre projet (pour les frais de personnel, précisez les formations et expériences requises et le temps de travail consacré à la Politique de la Ville programmation 2021-2025)

Informations sur l'investissement/briques (description, planning, ...) : non applicable PDV

Frais d'investissement

Détail des postes budgétaires	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total	% pris en charge par PdV
Matériel informatique pédagogique (tablettes avec clavier)	6.401 euros						6.401 euros	100%
Total	6401 euros						6401 euros	100%

Frais de fonctionnement

Détail des postes budgétaires	07/2021	2022	2023	2024	2025	08/2026	Total	% pris en charge par PdV
Charges (locatives) Houtshulst et Epargne (+/- 280 m2)	1.875	5.000	5.000	5.000	5.000	625	22.500	100%
Frais administratif, petit matériel, et autres, etc.	1.125	1.500	1.500	1.500	1.500	375	7.500	100%
Frais d'animations citoyennes, activités ISP, préformations, workshops thématiques, groupes de parole, partenariats, etc	19.675,16	50.324,84	39.000	39.000	37.250	3.000	188.250	100 %
TOTAL	22.675,16	56.824,84	45.500	45.500	43.750	4.000	218.250	100%

Frais de personnel

Fonctions / ETP	07/2021	2022	2023	2024	2025	08/2026	Total	% pris en charge par PdV
Travailleur social – juriste (1 ETP)	24.448,99	58000	60.000	60.000	61.000	15250	262.448,99	100%
Psychologue (1 ETP)	23.513,27	52.636,74	49500	50.000	50.000	12500	238.150,01	100%
TOTAL	47.962,26	110.636,74	109.500	110.000	111.000	27750	516.849	100%

En 2021, le personnel est couvert pour 6 mois compte tenu du PDV 2017-2020.

E. CONTINUATION DU PROJET

18. Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà de la programmation
Politique de la ville : ☒ OUI ☐ NON

Si oui :

- o Quelles démarches allez-vous entreprendre pour le pérenniser :

A ce jour, le subside COCOF est un subside récurrent qui couvre les frais de personnel, les frais de fonctionnement général (ex. frais et charges locatives (du bld Pacheco), promotion et publication, frais administratif tels que assurances, téléphonie, maintenance du parc informatique, etc ; honoraires tels que par ex. comptable, réviseur entreprise, etc ; et les investissements de l'association, relatifs aux activités générales liées au parcours d'accueil.

Le subside PDV nous permet d'organiser des activités complémentaires au parcours d'accueil, avec du personnel supplémentaire.

Nous souhaiterions pouvoir pérenniser ces activités complémentaires au-delà de la programmation PDV. Si PDV risquait de ne plus assurer ces subventions, nous devrions soit interrompre ces activités, soit trouver d'autres sources de financement nécessaires pour continuer à proposer ces activités aux primo-arrivants. Ces activités répondent à un réel besoin pour notre public fragilisé, c'est la raison pour laquelle nous souhaiterons le poursuivre.

Si non justifier :

F. Annexes



Politique de la ville « Programmation 2021-2025 »

FICHE DE PROJET- OPERATION

Commune : Ville de Bruxelles

1^{ere} Modif de PGR le : 29/03/2022

Numéro et nom du projet : 4.1 Acquisitions de logements à rénover et travaux de construction

A. PORTEUR DU PROJET

1. Coordonnées de la personne responsable (signataire de la convention)

Nom, prénom : Khalid Zian

Fonction : Président

Nom, prénom : Glineur Rita

Fonction : Secrétaire générale faisant fonction

Adresse : Rue Haute, 298a à 1000 Bruxelles

Tél. : 02/543.60.04

E-mail : Cabinet_SG@cpasbxl.brussels

2. Identification du porteur de projet :

Nom : CPAS DE BRUXELLES

Forme juridique : pouvoir public

Siège social : Rue Haute 298a Bruxelles 1000

Personne de contact : Diamantis ANTONIOU

Tél. : 02/543.60.44 / 0478.61.21.31

E-mail : diamantis.antoniou@cpasbxl.brussels

Site Internet : www.cpasbru.irisnet.be

N° de compte bancaire : BE42 0910 0087 5554

CONCEPTION DU PROJET

A quelle(s) priorité(s) du programme PdV le projet s'attaque-t-il ?

Art.23 de l' Arrêté du Gouvernement du 19/01/2017.

§ 4. Les opérations et actions de développement des logements publics spécifiques pour des segments particuliers de la population, visées à l'article 60, alinéa 1er, 4° de l'Ordonnance, sont tous moyens de création de logements publics destinés à être loués à des segments particuliers de la population, notamment les personnes âgées, les personnes souffrant d'un handicap, les personnes en situation d'urgence, les étudiants.

La création de logements publics a lieu notamment par la rénovation, la construction, la démolition suivie de reconstruction et la reconversion de biens immeubles. Ces logements peuvent notamment être des logements assimilés au logement social ou des logements conventionnés. Ils peuvent notamment prendre la forme d'habitats solidaires, intergénérationnels ou de transit

1. Description brève du projet

Le projet consiste

-d'une part, en l'acquisition ainsi que la rénovation extérieure et intérieure de logements destinés à des segments particuliers de la population (notamment les personnes âgées, les personnes souffrant d'un handicap, les personnes en situation d'urgence, les étudiants) suivant l'Art. 23 §4 de l'AG du 19.01.2017. Le CPAS mène déjà aujourd'hui des activités pour ces segments particuliers de la population notamment par le biais de ses maisons de repos, de ses services pour personnes âgées et/ou handicapées, de sa Cellule Etudiants et son Service Logement (notamment de transit)

La surface estimée est d'environ 1.616 m² (nouvelle acquisition quasi-certaine sauf impondérable de taille) et les travaux de rénovation nécessiteront un permis d'urbanisme.

-d'autre part, en la rénovation intérieure de logements appartenant au CPAS acquis dans le précédent PDV 2017-2020 dans le cadre du projet 4.1 Acquisitions de logements à rénover et travaux de construction (rue de l'Eclusier Cogge 25 à 1020 Bruxelles ; avenue de la Reine 246 à 1020 Bruxelles et rue Van Gaver 28 à 1000 Bruxelles acquis après approbation du programme PDV 2021-2025) et dans environ 6 logements appartenant au CPAS (rue de la Samaritaine 2 à 1000 Bruxelles) qui seront destinés à des segments particuliers de la population suivant l'Art. 23 §4 de l'AG du 19.01.2017

La surface estimée passerait de 1.268 m² à 1.499 m²

L'agrandissement d'immeubles de logements acquis via le précédent PDV 2017-2020 par le CPAS, par exemple par la construction d'étages supplémentaires, pourra également rentrer dans le cadre de ce projet.

La dissolution de l'association « Chapitre XII » RENOBUR est prévue idéalement vers septembre/octobre 2022 et au plus tard au 31 décembre 2022

Dès lors, certains travaux et études qui avaient été initialement prévus comme allant être confiés à RENOBUR seront attribués à des adjudicataires dans le respect de la législation sur les marchés publics.

La majeure partie de la rénovation intérieure et extérieure sera confiée à l'association « Chapitre XII » RENOBUR, spécialisée dans le domaine de l'insertion socio- professionnelle et de la rénovation de bâtiments.

L'attribution de cette mission à RENOBUR repose sur la théorie du in-house telle qu'elle est consacrée dans la nouvelle réglementation relative aux marchés publics et ne doit donc pas être mise en concurrence

Pour tous les travaux que RENOBUR ne pourrait pas exécuter, le CPAS pourrait faire appel à des prestataires extérieurs autre que RENOBUR.

RENOBUR est soumis à la législation sur les marchés publics pour les marchés qu'il passera.

Les conventions de locations par le CPAS seront pourvues d'une clause destinant les logements rénovés à des segments particuliers de la population (notamment les personnes âgées, les personnes souffrant d'un handicap, les personnes en situation d'urgence, les étudiants) suivant l'Art. 23 §4 de l'AG du 19.01.2017 ou éventuellement à une AIS spécialisée dans un de ces segments particuliers.

Les publics spécifiques de futurs locataires (les personnes âgées et/ou les personnes souffrant d'un handicap et/ou les personnes en situation d'urgence et/ou les étudiants) seront déterminés, d'une part, en fonction des spécificités des biens nouveaux qui seront prospectés et acquis, et d'autre part, sur base des logiques d'habitat communautaire qui peuvent se prêter aux logements à rénover dans les immeubles qui sont soit propriété du CPAS hors PDV, soit acquis ou à acquérir par le CPAS dans PDV. Cette information devrait pouvoir être soumise pour validation par la DRU fin 2022

2. Quelle est l'origine du projet ?

▪ Expliquez le constat de départ, la problématique rencontrée

Le projet répond à plusieurs problématiques reprises dans le Diagnostic local préparatoire:

- Enjeux démographiques : selon les projections démographiques du Bureau général du plan, la Ville de Bruxelles connaîtra une croissance démographique importante de 14% entre 2015 et 2025. Cette croissance est nettement supérieure à celle de l'ensemble de la Région ;
- Augmentation de la pauvreté et de la gentrification dans les quartiers
- Besoins de logements pour des segments particuliers de la population, notamment,

les personnes âgées, les personnes en situation d'urgence et les étudiants ;

- Besoins de rénovation du patrimoine bâti : 38% du parc immobilier sur le territoire de la Ville de Bruxelles date d'avant 1919 et nécessite une rénovation ;

▪ **Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant :** ☒ OUI ☐ NON

1. Si oui, pouvez-vous décrire le projet ?

Le projet prolonge et développe l'opération mise en œuvre dans le programme PdV 2017-2020 dans le cadre du projet 4.1 Acquisitions de logements à rénover et travaux de construction

2. Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ?

L'opération a fait l'objet d'une convention PdV 2017-2020 entre la Ville de Bruxelles, l'asbl BRAVVO et le CPAS de Bruxelles.

- Un projet similaire existe déjà dans la ZRU de votre commune? :

☐ OUI ☒ NON

1. Si oui, où ? et quelles sont les différences ?

2. Quel sera le lien entre votre projet et les autres projets du même type ?

3. **Le projet est-il lié à une action ?** (Intervention artistique, ISP,...) si oui, indiquez le numéro, le numéro ainsi que le porteur. Décrivez brièvement le lien entre les deux.

Non

4. **Public visé :** Précisez le type de public que vous visez (âge, sexe, niveau de qualification, situation sociale, écoles, clubs sportifs, comités d'habitants,...) et le nombre d'utilisateurs escomptés.

La Ville de Bruxelles fait face à une croissance importante de la population des jeunes et des personnes en situation d'urgence. Selon les statistiques de l'IBSA repris au point 2.2 du Diagnostic Préparatoire, le nombre de personnes âgées resté stable ces dernières années, devrait à nouveau augmenter.

Les publics visés pour la location des logements sont essentiellement les segments de population décrits ci-dessus (notamment les personnes âgées, les personnes souffrant d'un handicap, les personnes en situation d'urgence, les étudiants) en favorisant la mixité intergénérationnelle avec l'aide potentielle des AIS en fonction de la typologie des publics cibles.

- Comment allez-vous communiquer sur le projet ?

Le projet sera présenté en permanence et dans ses divers états d'avancement sur le site internet et/ou sur le Facebook du CPAS de Bruxelles.

5. **Information technique sur le projet :**

Adresse exacte	Localité	numéro parcelle cadastrale	état actuel du projet (bon état, vétuste, à l'abandon,...)	Permis d'urbanisme	gabarit et surface PDV	Surface brute (m²)	nb de logements	public spécifique	type de propriétaire
immeubles acquis via PDV 2017-2020									
rue de l'Eclusier Cogge 25	1020 Bruxelles	13 ^{ème} division section D n°524 F 16	nécessitera des travaux lourds	oui	3 appartements et d'un grenier	436	3	transit	CPAS
avenue de la Reine 246	1020 Bruxelles	15 ^{ème} division, section D, n° 261n4	nécessitera des travaux légers	non	4 appartements et un garage	670	4	transit	CPAS
rue Van Gaver 28	1000 Bruxelles	12 ^{ème} division, section N, n° 1411f2	nécessitera des travaux légers	non	7studios	231	7	étudiants	CPAS
logements qui seront reconvertis									
rue de la Samaritaine 2	1000 Bruxelles	8 ^{ème} division section H n° 1407 E	nécessitera des travaux légers	non	6 studios	162	6	transit	CPAS
immeubles à acquérir via PDV 2021-2025									
rue Haute 57-59	1000 Bruxelles	9 ^{ème} division, section K, n° 1164b	nécessitera des travaux lourds	oui	+/- 12 (divers scenario's sont actuellement à l'étude visant à privilégier des appartements avec plusieurs chambres et ce conformément aux besoins rencontrés sur le terrain par le Service Logement du CPAS)	+/- 1,616	+/- 12 (divers scenario's sont actuellement à l'étude °	transit	CPAS (acquisition quasi-certaine sauf Impondérable de taille)

8. Le site du projet est-il facilement accessible ? si oui par quels moyens ?

Qu'allez-vous entreprendre pour améliorer l'accessibilité du site ? (piste cyclable, parking vélo ouvert ou fermé, parking véhicule partagé, casier et espace de rangement trottinettes, rollers,...)

Les immeuble sis rue de l'Eclusier Cogge 25 , avenue de la Reine 246 , **rue Van Gaver 28** , rue de la Samaritaine 2 **et rue Haute 57-59** sont situés dans le périmètre de la ZRU et sont desservis par les transports en commun.. Par ailleurs, l'immeuble sis avenue de la Reine 246 dispose d'un garage et les immeubles sis rue de l'Eclusier Cogge 25 **et rue Haute 57-59** devraient disposer d'un emplacement de rangement pour vélos, trottinettes, rollers,...

9. Allez-vous réaliser de la participation citoyenne ?

La présente opération d'acquisition d'immeubles à rénover ne fera pas l'objet d'actions spécifiques en matière de participation citoyenne. Des consultations avec des acteurs locaux pourront, le cas échéant, aider à définir les publics cibles potentiellement intéressés et leurs attentes.

Si oui, de quel type ? (ce projet de participation, s'il est inscrit au programme politique de la ville devra faire l'objet d'une fiche projet Action)

10. Impacts attendus (à long terme qu'attend-on comme changements grâce à la mise en œuvre du projet ?) : Par le financement de la Région et de son programme PDV 2021-2025 , nous espérons pouvoir renforcer sur le territoire de la Ville de Bruxelles :

* le nombre de logements assimilés à des logements sociaux disponibles pour des segments particuliers de population.

* la lutte contre l'insalubrité et les logements vides.

Objectif stratégique (MT, mes grandes orientations)	Objectif opérationnel (CT, une description du contenu)	Principaux Indicateurs
Prospection, négociations et acquisition(s) immobilière(s) par le CPAS de la Ville de Bruxelles	Acquisition(s)	montant d'acquisition en €.
rénovation intérieure et extérieure du ou des bâtiment(s) acquis par le CPAS de la Ville de Bruxelles	Rénovation enveloppe extérieure (toiture, châssis, façade, ...) travaux de structure et rénovation intérieure	nombre de m² acquis, coût du m² plancher, coût du m² rénové et coût total.
Construction d'un ou de plusieurs étages supplémentaires	Construction	Nombre d'étages et de m² supplémentaires construits
rénovation intérieure de logements appartenant au CPAS	Rénovation intérieure	nombre de m² rénovés et coût du m² rénové
Mise en location des logements après rénovation intérieure	Mises en location	nombre de logements mis en location total et par public cible (étudiants, personnes en situation d'urgence.

* **Prospections, études préliminaires, négociations et acquisition(s) par le CPAS de Bruxelles de logements à rénover**

* Après rénovation intérieure, mise en location des logements rénovés par le CPAS ou éventuellement par une AIS spécialisée.

* Conformément à l'Art. 23 §4 de l'AG du 19.01.2017, la destination des logements sera prioritaire pour des segments particuliers de la population. A savoir, les étudiants, les personnes âgées, les personnes en situation d'urgence et les handicapés en favorisant la mixité intergénérationnelle.

Le CPAS de Bruxelles espère pouvoir acquérir environ 1.480 m² brut et privilégiera l'acquisition d'immeubles insalubres ou inadaptés, dont les travaux de rénovation nécessiteront par définition un Permis d'Urbanisme

Dès lors, certains travaux au niveau de l'enveloppe extérieure ainsi qu'au niveau de la structure des immeubles acquis devront être entrepris avant de débiter la rénovation intérieure (châssis, toiture, façade,...) ; dans ce cas de figure, le CPAS de Bruxelles se chargera de la réalisation de ces travaux ; ceci impliquera dès lors une négociation avec le (les) propriétaire(s) d'immeubles au niveau du prix d'acquisition. Le subsidé PDV devra dans ce cas couvrir l'acquisition des immeubles ainsi qu'une partie ou la totalité du coût de la rénovation extérieure et des travaux de structure

Dans cette hypothèse, nous proposerons de faire un glissement de subsidé d' « Investissement-Acquisition » vers un subsidé d' « Investissement - Matériaux et Sous-traitance ».

🔗 Mise en location des logements rénovés via le CPAS ou via une AIS spécialisée. Nous estimons possible la mise en location de 32 logements. Ce nombre sera fonction des types d'appartements pouvant être réalisés Le nombre de logements se verrait augmenté par des réalisations de Kots étudiants par exemple ou diminué par la réalisation d'unités plus grandes

- 11. Dans la conception de votre projet, quelle démarche allez-vous mettre en œuvre pour que le projet soit inclusif ?** (accessibilité PMR, étude genre, aménagement des espaces, diversité des activités qui seront proposées, modularité,...)

Dans la prospection des immeubles et la conception des rénovations, les architectes du CPAS de Bruxelles mobiliseront l'expertise de leurs collègues chargés d'accompagner des personnes âgées, des personnes handicapées ou des jeunes aidés par le CPAS pour déterminer les facteurs d'inclusion les plus appropriés.

- 12. Comment inscrivez-vous votre projet dans une optique de transition climatique et de ville durable ?** (consulter le Référentiel Quartiers Durables : www.besustainable.brussels – charte, quickscan...)

La rénovation des immeubles acquis privilégiera toutes les mesures d'économie d'énergie par voie d'isolation, double vitrage, panneaux solaires, basse consommation ...

Par ailleurs, la prospection des immeubles et la définition des publics spécifiques comme locataires potentiels contribueront à la Ville Durable. Le CPAS de Bruxelles s'appuiera pour ce faire sur l'expertise des collègues de ses Antennes Sociales en matière de vie sociale dans les quartiers et de leur collaboration avec d'autres acteurs au sein des Coordinations Sociales.

Le CPAS a établi, conjointement avec la Ville, une charte de qualité et un CSC (cahier spécial des charges) durable pour la réalisation de ses logements en construction et rénovation (mise à jour en cours de rédaction). Celle-ci fixe les exigences en matière énergétique, de confort, choix

de matériaux, gestion des eaux, gestion des ressources, déchets, etc. Cette charte traduit une démarche volontaire dans une perspective de progrès collectif.

Elle sera la base des projets de création et de rénovation de logements dans le cadre de PDV 2021-2025, en tenant compte également de la spécificité des publics et des contraintes liées au bâti existant. Cette charte de qualité et ce CSC durable **seront d'application sur les chantiers qui fera éventuellement sous-traiter des travaux qui dépassent les capacités de ses ouvriers en Insertion.**

- 13. Prévoyez-vous une occupation temporaire ou transitoire?** expliquez et justifiez en cas de réponse négative.

Nous ne prévoyons pas d'occupation temporaire ou provisoire.

- 14. Méthode d'évaluation envisagée :**

Indicateurs de résultats :

* Acquisition des logements: définition et suivi des objectifs annuels en termes de montants investis, de m² acquis et du coût au m².

* Construction de logements: définition et suivi des objectifs annuels en termes de montants investis, de m² construits et du coût au m².

* Mise en location des logements: définition et suivi des objectifs annuels en terme de logements loués par le CPAS ou une AIS spécialisée.

MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET

- 15. Une phase préparatoire est-elle nécessaire ?** *recherche de bien, acquisition, expropriation, engagement de personnel, études réalisées en vue du projet, dépollution du sol, etc* (expliquez et indiquez le timing prévu dans le planning des actions à réaliser) :

poursuite des démarches de prospection réalisées lors de la PdV 2017-2020

- 16. Date de début, de fin et durée totale du projet :**

Le projet débute le **1/07/2021** et se terminera le **31/08/2026**

17. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet :

Année	Description	But	Début	Fin	Fréquence
2021	Prospections, négociation(s), Acquisition(s)	Acheter des logements	avr-21	juil-22	Continue
2022-2025	Etudes pour avant-projet, Permis d'Urbanisme et cahier spéciaux des charges	Obtenir le Permis d'Urbanisme - désignation des prestataires	juil-22	avr-25	
2025-2026	Réalisation des travaux de rénovation intérieure		juin-25	août-26	
2026	Elaboration des conventions et mise en location des logements	Mise location aux segments particuliers éventuellement par l'intermédiaire d'AIS spécialisées	août-26		Continue

18. Partenaires conseil du projet :

F= Financier O= Opérationnel	Nom	Rôle	Cofinancement éventuel et/ou mise à disposition de personnel
O	RENOBRU	<i>Prospection & négociation d'immeubles,</i>	<i>Mise à disposition du prospecteur, de la direction technique et d'un architecte</i>
O	<i>Cellule logements vides - Ville de Bruxelles</i>	<i>Echange d'informations relative à la prospection.</i>	<i>Non</i>
O	<i>DIRL</i>	<i>Echange d'informations relative à la prospection.</i>	<i>Non</i>
O	<i>Eventuellement AISB (ou une autre AIS de la Région Bruxelloise)</i>	<i>Gestion locative des logem</i>	<i>Non</i>
F	<i>Région de Bruxelles-Capitale</i>	<i>Financement du projet</i>	

19. Quels sont vos moyens actuels ?

Précisez, le cas échéant, la provenance des autres subsides

Pas applicable

Néant

20. Quels sont les besoins, par année, pris en charge par la politique de la Ville? Ainsi que vos autres financements ?

Sur base des estimation en matière de surfaces, de coûts unitaires et de planning retenues à ce stade

L'intégration des travaux réalisés dans l'immeuble sis Van Gaver 28 n' pas d'impact sur l'enveloppe globale.

Décomposition du poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Acquisition bâtiments (investissement)	0 €	2.023.861 €	0 €	0 €	0 €	0 €	2.023.861 €
Matériaux et Sous-traitance (investissement)	272.929 €	104.950 €	379.600 €	419.774 €	1.055.799 €	1.191.787 €	3.424.838 €
Rénovation nouvelles acquisitions (investissement)			65.798 €	98.697 €	1.048.525 €	1.191.787 €	2.404.807 €
Rénovation bâtiments acquis dans le cadre de PDV 2017-2020	134.367 €	8.688 €	277.432 €	277.432 €			697.919 €
Reconversion logements CPAS en transit			36.370 €	43.644 €	7.274 €		87.288 €
ISP Renobru (investissement)	128.105 €	84.498 €	0 €	0 €	0 €	0 €	212.602 €
Frais de structure Renobru (= 14,49 % des frais de structure facturés)	10.457 €	11.765 €					22.222 €
TOTAL PDV	272.929 €	2.128.810 €	379.600 €	419.774 €	1.055.799 €	1.191.787 €	5.448.699 €
Autres subsides	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
CPAS	61.701 €	825.463 €	119.136 €	124.439 €	131.048 €	1.055.389 €	2.317.177 €
TOTAL PROJET	334.630 €	2.954.273 €	498.736 €	544.213 €	1.186.847 €	2.247.176 €	7.765.876 €

Poste budgétaire	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Investissement	272.929 €	2.128.810 €	379.600 €	419.774 €	1.055.799 €	1.191.787 €	5.448.699 €
Personnel	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Fonctionnement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total	272.929 €	2.128.810 €	379.600 €	419.774 €	1.055.799 €	1.191.787 €	5.448.699 €

Frais d'investissement : principalement achats immobiliers et des travaux de rénovation intérieure et extérieure

Un co-financement du CPAS après épuisement des subsides accordés est envisageable dans le cadre de l'acquisition, ainsi que pour les travaux d'enveloppe extérieure et de structure si nécessaire. Cette augmentation probable du cofinancement du CPAS s'explique par les éventuels futurs travaux dans la probable acquisition du CPAS.

CONTINUATION DU PROJET

21. ***Le projet sera-t-il opérationnel à la fin de la programmation Politique de la ville :*** ☒ OUI ☐ NON

Si non, indiquez comment sera géré le projet jusqu'à sa finalisation :

22. **Indiquez par qui et comment les lieux seront gérés et entretenus :**

Les logements rénovés seront donnés en location, gérés financièrement et entretenus par les Départements du CPAS.

Annexe



Politique de la ville « Programmation 2021-2025 »

Coordination

Commune : Ville de Bruxelles

1 ere Modif de PGR le : Pas de Modif

Numéro et nom du projet : 6.1 : Coordination

A. PORTEUR DU PROJET

1. Identification du porteur de projet :

Responsable politique du contrat

Nom: Mr Philippe CLOSE

Nom de la personne de contact : Mr Aurélien DOFFIGNY Directeur Bravvo

Tél : 02/279.65.01 Mail : Aurélien.Doffigny@brucity.be

Site Internet : www.bruxelles.be

Coordinateur du programme

Mr Madeng Faye, Coordinateur PdV

BRAVVO asbl, rue de la caserne 37 à 1000 Bruxelles

Tél : 02/279.65.33 Mail : madieng.faye@brucity.be

Mr Redouane Kaddouri, Coordinateur adjoint PdV

Tél : 02/279.65.35 Mail : redouane.kaddouri@brucity.be

2. Partenaires du projet :

F= Financier O=Opérationnel	Nom	Rôle	Cofinancement éventuel et/ou mise à disposition de personnel
F O	Ville de Bruxelles	Responsabilité politique	Cofinancement
O	BRAVVO asbl	Coordination du programme	Mise à disposition de 1,75 ETP pour la coordination du projet
F	Région Bruxelles- Capitale	Comité d'accompagnement et financement du projet	Cofinancement

B. CONCEPTION DU PROJET

A quelle(s) priorité(s) du programme PdV le projet s'attaque-t-il ?

Art23. §5. De l' Arrêté du Gouvernement du 19/01/2017.

Dans le cadre des actions de coordination et de communication visés à l'article 60, alinéa 1^{er}, 6° de l'Ordonnance, le bénéficiaire désigne à tout le moins un chef de projet, en charge de la coordination et de la communication du programme Politique de la Ville

3. Description du projet :

Objectifs
Gestion administrative et financière du programme
Réalisation du diagnostic local
Coordination des justificatifs et des rapports périodiques

C. EXECUTION ET MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET

4. Localisation de l'activité :

La coordination du programme s'effectue chez BRAVVO Asbl, rue de la caserne 37 à **1000 Bruxelles**

D. MOYENS

5. Quels sont vos moyens actuels ?

Le programme Politique de la Ville 2021-2025

Financiers	Région de Bruxelles-Capitale
Personnel en ETP	1,75
Locaux	37 rue de la Caserne, 1000 Bruxelles

Coût total du Projet 6.1 Coordination	<u>2021</u>	<u>2022</u>	<u>2023</u>	<u>2024</u>	<u>2025</u>	<u>2026</u>	<u>Total</u>
Total	64.403	104.000	101.000	101.000	101.000	38.625	510.029
Subside PdV/Total (%)	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Subside PdV	64.403	104.000	101.000	101.000	101.000	38.625	510.029
Co-financement Ville	0	0	0	0	0	0	0

6. Quels sont les besoins supplémentaires, par année, pris en charge par le programme Politique de la Ville?

Poste budgétaire	07/2021	2022	2023	2024	2025	08/2026	Total
Investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Personnel	56.304,28	101.000,00	101.000,00	101.000,00	101.000,00	38.625,19	498.929,47
Fonctionnement	8.099,10	3.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11.099,10
Total	64.403,38	104.000,00	101.000,00	101.000,00	101.000,00	38.625,19	510.028,57

Frais de personnel : 1 Coordinateur PdV financé à 50%, 1 Coordinateur-adjoint à 100% et 1 Evalueur interne à 25%

Frais de fonctionnement : frais de traduction, de formation et de documentation.

Glissement des frais de personnel de -6.070,53 euros vers frais de fonctionnement +6.070,53

Tableau de synthèse de dépense par année et par projet du programme 2021-2025

Hypothèse: 2021 : 7 mois, 2022-2026: années entières 2026: 8 mois	Dépenses Annuelles						
NIEUWE STADBELEID PROGRAMMA 2021-2025	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Projet 2.1 Vers un mieux vivre ensemble mis en route par les maisons des enfants	187.054	462.069	442.000	442.000	442.000	244.877	2.220.000
Projet 3.3 Vitrine aux Savoir -Faire	126.538	286.000	291.720	297.554	303.505	153.854	1.459.171
Projet 3.4 Utilisation Rationnelle de l'Energie CPAS	35.312	66.883	59.786	60.797	61.765	14.457	299.000
Projet 3.6 Insertion socio-professionnelle et formation à la citoyenneté pour les primo-arrivants	77.038	167.462	155.000	155.500	154.750	31.750	741.500
Projet 4.1 Acquisitions de logements à rénover et travaux de construction	272.929	2.128.810	379.600	419.774	1.055.799	1.191.787	5.448.699
Projet 6.1 Coordination	64.403	104.000	101.000	101.000	101.000	38.625	510.029
Total	763.275,04	3.215.223,74	1.429.105,77	1.476.625,17	2.118.819,25	1.675.349,50	10.678.398,47

Tableau des liquidations du programme 2021-2025

Hypothèse: 2021 7 mois, 2022-2026: années entières 2026: 8 mois	Liquidations Annuelles						
Nouveau Programme Politique de la Ville PdV 2021-2025	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Projet 2.1 Vers un mieux vivre ensemble mis en route par les maisons des enfants	166.750,00	251.338,81	452.034,69	442.000,00	442.000,00	465.876,50	2.220.000,00
Projet 3.3 Vitrine aux Savoir -Faire	105.146,98	164.391,03	288.859,78	294.636,97	300.529,71	305.606,44	1.459.170,90
Projet 3.4 Utilisation Rationnelle de l'Energie CPAS	21.685,50	47.068,00	63.334,50	60.291,50	61.281,00	45.339,50	299.000,00
Projet 3.6 Insertion socio-professionnelle et formation à la citoyenneté pour les primo-arrivants	46.500,00	114.269,21	161.230,79	155.250,00	155.125,00	109.125,00	741.500,00
Projet 4.1 Acquisitions de logements à rénover et travaux de construction	1.756.472,89	645.266,11	189.800,00	399.687,00	737.786,50	1.719.686,50	5.448.699,00
Projet 6.1 Coordination	39.124,32	77.279,06	102.500,00	101.000,00	101.000,00	89.125,19	510.028,57
Total	2.135.679,69	1.299.612,22	1.257.759,76	1.452.865,47	1.797.722,21	2.734.759,13	10.678.398,47

